

4533

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTAT DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
INSTITUT DU SAHEL
PROGRAMME MAJEUR POPULATION/ÉVÉLOPPEMENT
(CERPOD)



ACTES

**DEUXIÈME ATELIER DU RÉSEAU SAHÉLIEN DES
JOURNALISTES EN POPULATION/DÉVELOPPEMENT
SUR LA MISE EN OEUVRE DU
PROGRAMME D'ACTION DE OUAGADOUGOU
CONCERNANT LA POPULATION ET LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL
NIAMEY, (NIGER) 29 JANVIER - 02 FÉVRIER 2001**

RAPPORT FINAL

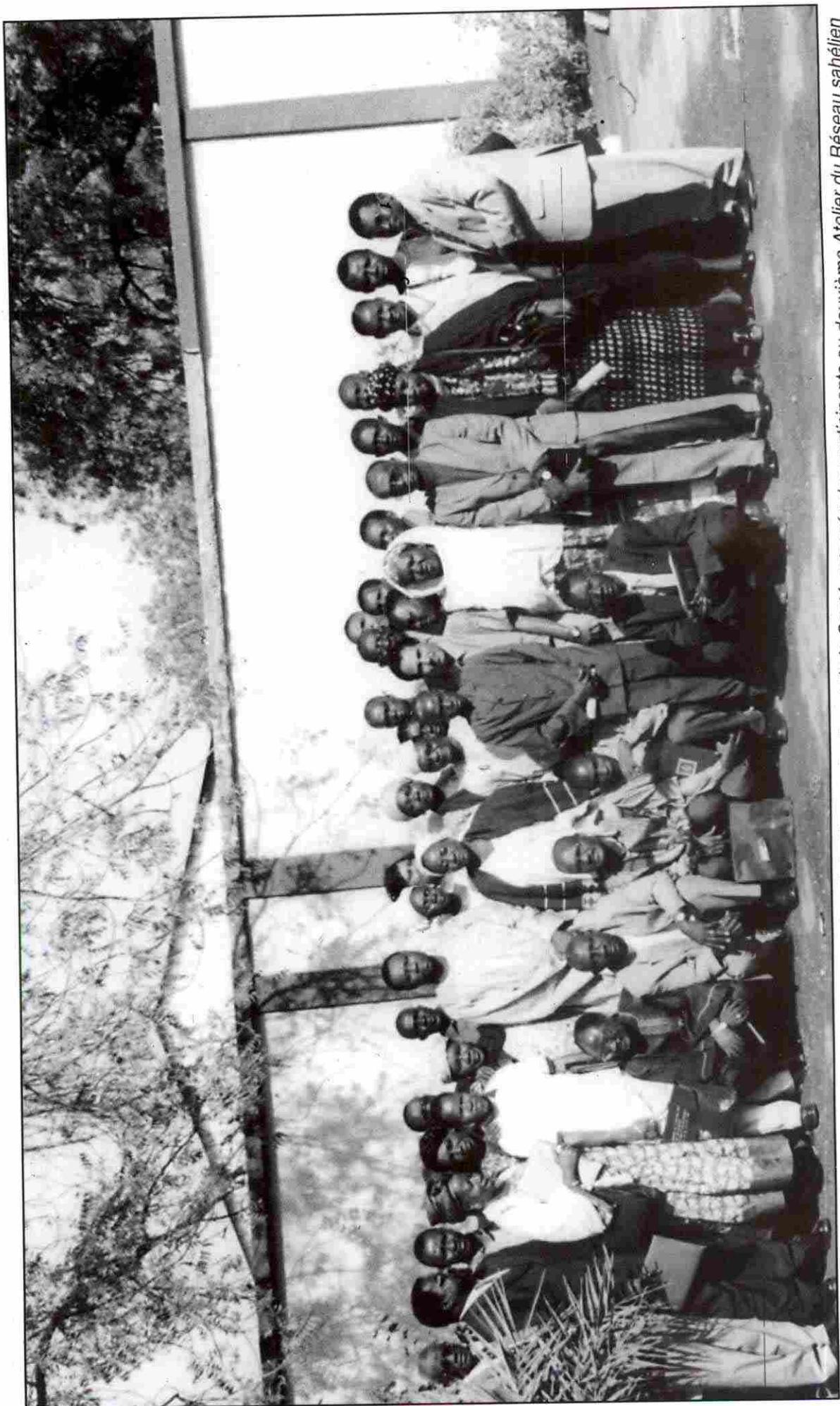


Photo de famille : Les ministres nigériens de la Population, de la Communication et de la Santé entourés des participants au deuxième Atelier du Réseau sahélien des Journalistes en Population/Développement



**DEUXIÈME ATELIER DU RÉSEAU SAHÉLIEN DES
JOURNALISTES EN POPULATION/DÉVELOPPEMENT SUR
LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION DE
OUAGADOUGOU CONCERNANT LA POPULATION ET LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL**

NIAMEY, 29 JANVIER - 02 FÉVRIER 2001

RAPPORT FINAL

Mai 2001

INTRODUCTION GENERALE

La première Conférence des Ministres du CILSS chargés de la Population s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) les 16 et 17 octobre 1997. Cette conférence a été précédée d'une réunion préparatoire qui a regroupé du 13 au 15 octobre 1997 à Ouagadougou les experts gouvernementaux, les parlementaires, les représentants des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et le Réseau sahélien des Journalistes en population et développement.

La Conférence a adopté le Programme d'Action concernant la Population et le Développement durable au Sahel (ou Programme d'Action de Ouagadougou), lequel remplace le Programme d'Action de N'Djaména adopté en 1988, et une Déclaration engageant les Etats membres du CILSS et tous les acteurs sahéliens à mettre en œuvre ledit programme.

Le Programme d'Action de Ouagadougou intègre toutes les préoccupations pertinentes pour la région sahélienne de la Conférence de Rio sur l'Environnement et le Développement tenue en 1992, de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) tenue au Caire en 1994, de la Conférence Mondiale sur les Femmes organisée à Beijing en 1995, du Sommet Mondial sur le Développement Social tenu à Copenhague en 1995 et d'autres conférences internationales auxquelles ont pris part les Etats membres du CILSS au cours de ces dernières années.

L'élaboration du Programme d'Action a donné lieu à de très larges consultations au niveau de chaque pays, avec implication des journalistes dans le comité national préparatoire et dans la délégation du pays qui a participé à la conférence. Les journalistes sont donc considérés comme des partenaires importants dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action.

La Déclaration adoptée par les Ministres à l'issue de la conférence a confié au Programme Majeur Population et Développement du CILSS (CERPOD) la responsabilité de coordonner, au nom du CILSS, le suivi de la mise en œuvre du Programme d'Action de Ouagadougou au plan régional.

Dans le cadre de ce suivi, le CERPOD entend impliquer tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du programme. Déjà sur sa proposition des groupes nationaux de travail, regroupant autour de la structure de coordination des politiques de population, les représentants du Réseau des Parlementaires, du Réseau des ONG et du Réseau des Journalistes, ont été mis en place dans chaque pays. Certains de ces acteurs comme les ONG et les journalistes ont déjà défini leur cadre d'intervention dans la mise en œuvre du Programme d'Action à l'issue d'atelier régional spécifique.

La tenue du deuxième atelier régional du Réseau des Journalistes en Population/Développement à Niamey du 29 Janvier au 02 Février 2001 est donc un moment important pour définir les modalités et les mécanismes d'implication des journalistes sahéliens dans la mise en œuvre du Programme d'Action de Ouagadougou.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

DEUXIEME ATELIER DU RESEAU DES JOURNALISTES SAHéliENS EN POPULATION/DEVELOPPEMENT

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

RAPPORT GENERAL

Le Programme majeur Population et Développement (CERPOD) du CILSS, en collaboration avec le Réseau sénégalais des journalistes en Population et Développement avait organisé à Dakar (Sénégal) du 31 novembre au 04 décembre 1998 le 1^{er} atelier des journalistes sahéliens sur la mise en œuvre du Plan d’Action de Ouagadougou. Cet atelier qui a vu la participation de tous les représentants des réseaux nationaux des pays du CILSS (à l’exception de ceux de la Guinée-Bissau) avait pour principal objectif de promouvoir une plus grande implication des réseaux nationaux de diffusion de l’information en population et développement dans la mise en œuvre du Plan d’Action de Ouagadougou.

A l’issue de cette rencontre un plan d’action régional de deux ans avait été adopté et des plans nationaux élaborés.

L’atelier de Niamey, qui survient deux ans après celui de Dakar permet d’abord d’évaluer le chemin parcouru depuis lors, mais aussi de renforcer l’élan impulsé aux différents réseaux nationaux et de restructurer le réseau régional.

B. Objectifs et Résultats attendus de l’Atelier

I. Objectifs généraux

- Contribuer à une meilleure implication des journalistes dans la mise en œuvre des programmes d’action de Ouagadougou et du Caire ;
- Favoriser les échanges d’expériences entre différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre des politiques et programmes de population au Sahel ;

II Objectifs spécifiques

- Evaluer la contribution des réseaux à la mise en œuvre des programmes d’action de Ouagadougou et du Caire
- Elaborer des plans d’action nationaux et un plan d’action régional pour les réseaux pour les trois prochaines années
- Restructurer le Réseau Sahélien des Journalistes en Population et Développement.

III Résultats Attendus

- Un rapport général et des rapports journaliers de l’atelier sont disponibles
- Des statuts clairs sont adoptés pour le réseau régional
- Un nouveau bureau de coordination est mis en place pour trois ans pour le réseau régional

C. Déroulement de l'Atelier

I. Cérémonie d'ouverture

Le Programme Majeur Population et Développement (CERPOD) du CILSS en collaboration avec le Réseau nigérien des journalistes en Population et Développement a organisé à l'Hôtel Ténéré de Niamey, Niger, du 29 janvier au 02 février 2001, un atelier qui a regroupé les responsables des réseaux nationaux et des professionnels de la communication, venus de huit (8) pays du CILSS : le Burkina-Faso, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

Cet atelier qui a pour objet la mise en œuvre du Plan d'Action de Ouagadougou, fait suite à celui tenu à Dakar du 30 novembre au 04 décembre 1998 et à la Conférence des Ministres du CILSS, réunie à Ouagadougou du 16 au 17 octobre 1997, laquelle a adopté le Plan d'Action de Ouagadougou.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été placée sous la présidence de Mme Foumakoye Nana Aïchatou, Ministre du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, en présence des Ministres de la Communication et de la Santé.

Le Directeur Général de l'Institut du Sahel/CILSS était représenté à cette cérémonie par M. Alassane Adama, Directeur Général du Centre Agrhyemet de Niamey. Une quarantaine de journalistes venus des huit pays représentés à cet atelier ont assisté à cette cérémonie d'ouverture.

Dans son allocution, Mme la Ministre a relevé qu'il existe dans les neuf pays du CILSS une volonté politique réelle concernant les questions de population et développement.

Par ailleurs, l'expérience acquise dans ce domaine par le Sahel démontre que l'implication des médias publics et privés dans les programmes et projets de population constitue un besoin prioritaire pour les Etats, a indiqué Mme Foumakoye.

Cependant, les efforts accomplis dans la mise en œuvre des programmes et projets de population demeurent en deçà des attentes. Aussi la ministre du développement social a-t-elle interpellé la communauté internationale pour un renforcement de son soutien financier en faveur des programmes de population et développement.

Le représentant du Directeur Général de l'Institut du Sahel/CILSS, quant à lui, a réitéré l'appel aux communicateurs pour leur contribution plus au processus de changement des comportements des populations.

Enfin, M. Emile Fongni Rigobert, Coordonnateur régional du Réseau Sahélien des Journalistes en Population et le Développement a, dans son mot de bienvenue, rappelé l'essentiel des résultats attendus de cet atelier.

II. Déroulement des Travaux

En prélude aux travaux de l'atelier, un bureau a été mis sur pied composé comme suit :

Président : Niger (Ali Moussa)

Vice-Présidente : Gambie (Mme Sabelle Bagjan Jagne)

Rapporteur Général : Tchad (Koi Pierrot GANDA)

La journée de Mardi 30 Janvier 2001 a été consacrée à la présentation des communications des réseaux des Parlementaires et des ONGs et de spécialistes.

1. Les Communications

a) Communications des réseaux invités

Deux réseaux également soutenus par le CERPOD ont été invités à l'atelier : le Réseau Sahélien des Parlementaires en Population et Développement et le Réseau Sahélien des ONGs œuvrant dans les domaines de population et développement. Les représentants des deux réseaux MM. Momar LO (Parlementaire) et Modibo MAIGA (ONG) ont présenté deux communications sur leur réseau respectif, qui montrent les avantages importants d'une bonne structuration et ont suggéré au réseau des journalistes de suivre leur exemple.

b) Communications des spécialistes

Quatre spécialistes ont livré aux participants des communications liées aux différents domaines de population et développement.

- M. Allé DIOP de Policy Project a présenté les grandes lignes d'une stratégie développée et testée par son institution, qui permet de maîtriser le processus de création, le maintien, l'animation et le succès d'un réseau ;

- M. Bassirou GARBA, Directeur national de la Population du Niger, a entretenu les participants sur la Politique de population du Niger, caractérisée par des indicateurs socio-économiques et démographiques alarmants, malgré des efforts accomplis depuis l'adoption de la Déclaration de la Politique de population en 1992 ;

- Ce même constat d'insuffisance est fait en ce qui concerne la situation de la femme nigérienne, à travers la communication de Mme Ladoua Aï BARCHA, Directrice de la Promotion de la Femme (Niger) ;

- Enfin, M. Soumana Ousseini, expert conseil à la Direction nationale de lutte contre le VIH/SIDA (Niger), a livré une communication sur la situation du VIH/SIDA au Niger, dont il apparaît que la pandémie, ici comme ailleurs en Afrique Subsaharienne fait des progrès fulgurants, tandis que les stratégies et les moyens de lutte restent inadéquats.

A travers les différentes communications et les débats qui s'en sont suivis, il s'est dégagé une constante : l'interpellation des communicateurs pour une contribution plus soutenue, tout en faisant preuve de discernement et de responsabilité dans le traitement des informations dans les domaines de population et développement, afin d'éviter les effets pervers, voire contraires aux objectifs recherchés.

Le mercredi 31 janvier, c'était autour des Réseaux nationaux et du Réseau Régional de présenter leurs bilans et perspectives.

Les huit Réseaux ont présenté le bilan de leurs activités depuis Dakar 1998, tiré les leçons de ces deux années d'activités et envisagé les perspectives pour les deux années à venir. De façon globale, il est apparu que les Réseaux nationaux connaissent un regain de dynamisme. Certains ont été restructurés, d'autres qui souffraient de leur multiplicité dans un même pays se sont entendus pour taire leur rivalité. Presque tous les Réseaux jouissent d'une reconnaissance par les autorités nationales et les organismes internationaux, qui les associent à toutes les activités relatives à la population et développement.

Seule la Mauritanie souffre d'une absence de Réseau, sujet qui sera débattu lors d'un séminaire prévu dans ce pays par le CERPOD.

Malgré une allure générale optimiste, les Réseaux déplorent la faiblesse des ressources mises à leur disposition et l'absence de communication inter-réseaux.

Chaque Réseau national a élaboré un plan d'activités couvrant la période 2001-2003.

a) Le Réseau Régional

Le Coordonnateur du Réseau régional a présenté un bilan dont il ressort que la plupart des activités arrêtées à l'atelier de Dakar ont été exécutées. Ces activités ont été orientées prioritairement vers les Réseaux nationaux qui avaient des problèmes à régler.

Les principales difficultés évoquées tiennent au fait que le Coordonnateur régional est en même temps Chargé de communication du CERPOD.

Dans l'après midi du mercredi 31 janvier, les participants à l'atelier ont effectué une visite guidée au Centre pour Enfants abandonnés de Niamey et au Centre de référence de l'Association nigérienne pour le bien-être familial (ANBEF).

Les travaux de la journée du jeudi 1^{er} février 2001 ont porté sur l'organisation d'un petit déjeuner de presse autour des Ministres du Développement Social et de la Communication. Les deux hauts responsables nigériens ont échangé avec les participants sur les tenants et les aboutissants de la politique nationale de population du gouvernement nigérien.

Ensuite les participants ont procédé à l'élection du nouveau bureau de la Coordination régionale qui se compose comme suit :

- Coordonnateur régional : El Hadji Bassirou SOW (Sénégal)
- 1^{er} Vice coordonnateur : Ali Moussa (Niger)
- 2^{ème} Vice coordonnateur : Ismaila Senghore (Gambie)
- 3^{ème} Vice coordonnateur : Ibrahim Maïga (Mali)
- 4^{ème} Vice coordonnateur : Marcelline Ilboudo (Burkin Faso)

La journée s'est poursuivie avec un dîner offert aux participants par le CILSS à travers son Programme Majeur Population/Développement et le Ministère du Développement Social.

La matinée du Vendredi 2 Février 2001 a été consacrée à l'examen et à l'adoption du projet de statut du Réseau, du Rapport final de l'atelier, d'un projet de texte du Réseau des Parlementaires relatif à la recherche d'une véritable synergie entre le Réseau des ONG/Associations, le Réseau des Journalistes et celui des Parlementaires.

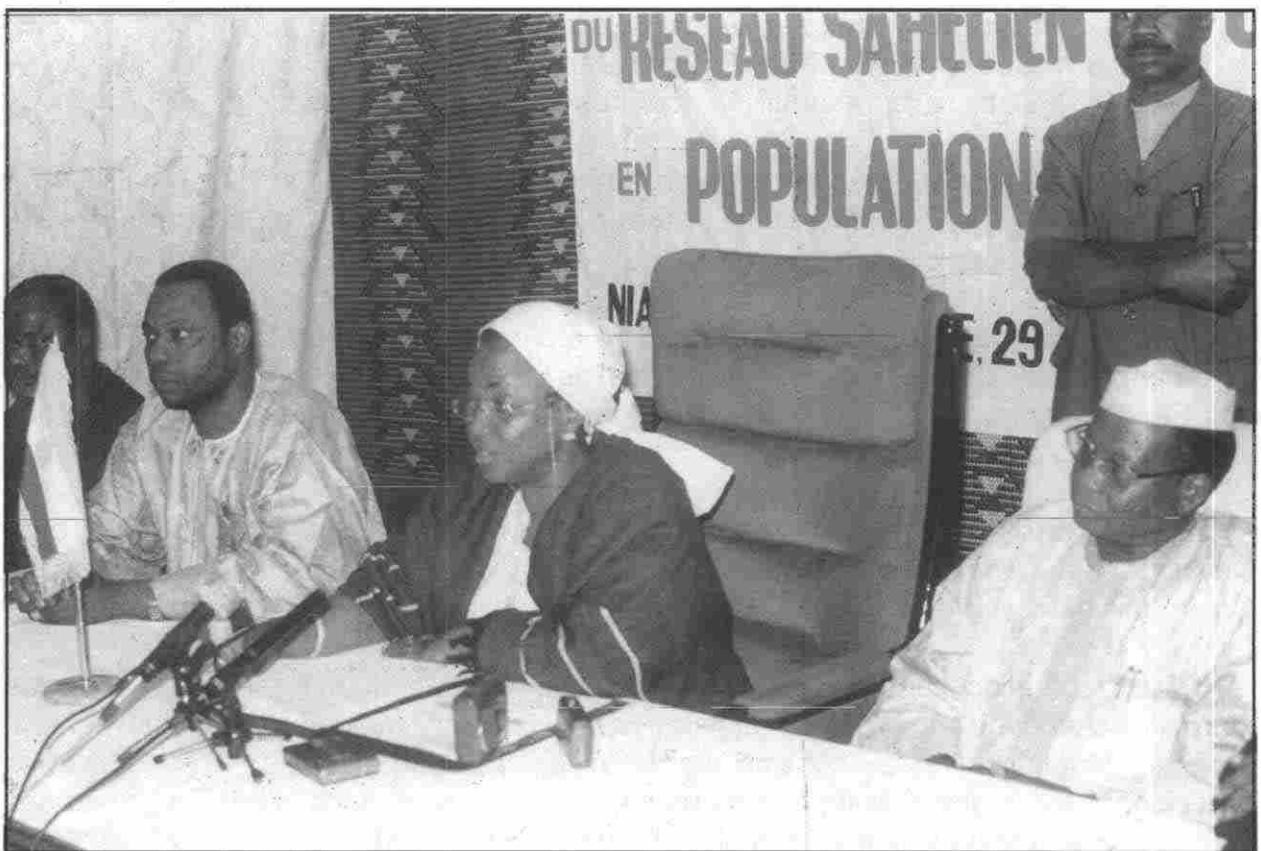
Les travaux de l'atelier ont été clôturés dans l'après midi par Mme la Ministre du Développement Social, Mme Nana Aïchatou FOUMAKOYE en présence du Ministre de la Communication.

Dans son allocution, le nouveau Coordonnateur régional du Réseau Sahélien des journalistes en Population El Hadji Bassirou SOW a remercié, au nom du nouveau bureau, ses pairs pour la confiance placée en eux. Il a assuré le CILSS à travers le CERPOD et les participants sur la disponibilité du nouveau bureau à œuvrer dans la mise en route des actions contenues dans le nouveau plan d'action 2001 – 2003.

Dans son discours de clôture, la Ministre du Développement Social, tout en saluant la restructuration du bureau s'est félicitée des résultats auxquels l'atelier est parvenu à savoir : l'évaluation des activités réalisées aux plans national et régional, l'élaboration de plans d'actions nationaux et régional pour les 3 prochaines années.

A ce titre, elle a salué l'engagement du CILSS, du gouvernement du Niger, des partenaires du développement, du CILSS à travers le CERPOD à œuvrer pour la réussite des politiques de population de nos pays respectifs.

Auparavant, il avait été procédé à la proclamation des résultats du concours régional du meilleur article, de la meilleure émission radio, la meilleure production télé sur les questions de population organisé par le CERPOD avec le concours de l'USAID.



De gauche à droite : Le Directeur National de la Population, les Ministres nigériens de la Communication, du Développement Social et celui de la Santé à l'ouverture des travaux.



Une vue d'ensemble des participants.

**MOTIONS
DE
REMERCIEMENTS**

MOTION DE REMERCIEMENT N° 1

Nous, Coordonnateurs et animateurs des Réseaux nationaux en population et développement, réunis du 29 janvier au 02 février 2001 à Niamey à l'occasion du deuxième atelier sur la mise en oeuvre du Programme d'Action de Ouagadougou concernant la Population et le Développement Durable au Sahel.

Apprécions hautement toutes les facilités mises à notre disposition.

- **Adressons nos sincères remerciements à son Excellence Le Président de la République, au Gouvernement et au peuple nigérien pour avoir permis la tenue de cette rencontre en terre nigérienne.**

Fait à Niamey, le 02 février 2001

L'atelier

MOTION DE REMERCIEMENT N° 2

Nous, Coordonnateurs et animateurs des Réseaux nationaux en Population et Développement, réunis du 29 janvier au 02 février 2001 à Niamey à l'occasion du deuxième atelier sur la mise en oeuvre du Programme d'Action de Ouagadougou concernant la Population et le Développement Durable au Sahel.

- **Adressons nos remerciements au Ministre du Développement Social et de la Population et celui de la Communication et à leurs services compétents pour leur importante contribution au succès de l'atelier.**

Fait à Niamey, le 02 février 2001

L'atelier

MOTION DE REMERCIEMENT N° 3

Nous, Coordonnateurs et animateurs des Réseaux nationaux en Population et Développement, réunis du 29 janvier au 02 février 2001 à Niamey à l'occasion du deuxième atelier sur la mise en oeuvre du Programme d'Action de Ouagadougou concernant la Population et le Développement Durable au Sahel.

- **Adressons nos sincères remerciements et notre vive reconnaissance au CILSS, à travers son Programme Majeur Population et Développement, (CERPOD), au Policy Project et à l'USAID pour avoir permis la tenue de cette rencontre.**

Fait à Niamey, le 02 février 2001

L'atelier

**PROJET DE STATUT DU
RESEAU SAHÉLIEN DES
JOURNALISTES SUR LA
POPULATION ET LE
DEVELOPPEMENT**

DEUXIEME ATELIER DU RESEAU DES JOURNALISTES SAHéliENS EN POPULATION/DEVELOPPEMENT

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

STATUT

Titre I : De la création et de la composition :

Article 1.

Il est mis en place à Niamey, au Niger, au terme du 2^{ème} atelier des Réseaux nationaux des journalistes sahéliens en Population et Développement (29 janvier – 02 février 2001) le **Réseau Sahélien des Journalistes sur la Population et le Développement (RESAPOD)**.

Il a pour siège la capitale du pays assurant la Coordination régionale.

Article 2.

La Coordination régionale est composée de 9 pays membres du CILSS impliqués dans les questions de Population et de Développement.

Titre II : Des Buts et Objectifs

Article 3.

Le **Réseau sahélien des Journalistes sur la Population et le Développement** a pour but d'améliorer l'implication des journalistes et communicateurs sur les questions de Population et de Développement dans la mise en oeuvre des Programmes d'Action de Ouagadougou et de la CIPD.

Il a pour objectifs :

- Contribuer à la dissémination des informations sur la population et le développement.
- Sensibiliser les populations, les leaders d'opinion et les décideurs sur les questions de population et de développement.
- Amener les responsables des médias à accorder une plus grande place aux questions de population et de développement dans leurs organes respectifs.
- Accroître par la formation les capacités des journalistes et communicateurs membres du Réseau à traiter les questions liées à la population et au développement.
- Echanger des expériences sur le traitement et la valorisation de l'information en matière de population et développement.
- Promouvoir la coopération inter-sahélienne, africaine et internationale en matière de communication sur la Population et le Développement.

Titre III : Fonctionnement

Article 4.

L'Assemblée générale est l'organe suprême du **Réseau sahélien des journalistes sur la Population et le Développement**. Elle se tient tous les trois (3) ans. Chaque réseau national est représenté par, au moins un délégué.

Article 5.

L'assemblée générale élit le Bureau à raison d'une voix par pays.

Article 6.

Le Bureau est composé de cinq (05) membres :

- Le Coordonnateur régional et quatre (4) vice coordonnateurs.

Article 7.

Le mandat du bureau de la Coordination est fixé à trois (3) ans. Il peut être renouvelé une fois. Tous les points focaux peuvent prétendre à l'éligibilité lors du renouvellement des instances.

Le bureau de Coordination a pour mission de :

- Coordonner les activités du réseau régional
- Assurer une bonne circulation de l'information entre les réseaux.
- Publier régulièrement un bulletin spécial
- Contribuer à la mobilisation des ressources

Article 8.

En cas d'absences répétées, d'indisponibilité ou de non réélection d'un membre du bureau au sein de son réseau national, le poste vacant est pourvu par le réseau concerné.

Article 9.

Les fonctions des membres du bureau sont bénévoles.

Cependant, les frais de missions qui sont confiées à ses membres sont pris en charge par le mandataire.

Article 10.

Le bureau peut se doter d'un secrétariat. Ce secrétariat peut être pourvu en moyens lui permettant d'assurer ses fonctions.

Article 11.

Le bureau exécute le programme défini par l'Assemblée générale en collaboration avec les autres partenaires au développement.

Titre IV : Des ressources et des moyens

Article 13.

Les activités de la Coordination régionale sont financées par les partenaires au développement.

Article 14.

Les ressources allouées au réseau sont logées dans un compte bancaire créé à cet effet. Ce compte peut être audité.

Article 15.

Un règlement intérieur fixe les modalités d'application des présents statuts approuvés par l'Assemblée générale.

Article 16.

Seule l'Assemblée générale est habilitée à modifier le présent statut.

Fait à Niamey le 02 février 2001.

L'atelier.

**PROJET DE
RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU
RESEAU SAHELien DES
JOURNALISTES EN
POPULATION ET
DEVELOPPEMENT**

EUXIEME ATELIER DU RESEAU DES JOURNALISTES SAHELIENS EN POPULATION/DEVELOPPEMENT

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

PREAMBULE

Titre 1 : Dispositions générales

Art 1 : Le présent règlement intérieur régit les structures de fonctionnement de la Coordination Régionale du Réseau Sahélien des Journalistes en Population et Développement.

Art 2 : Tous les pays membres du CILSS sont membres du cadre de coordination dénommé : Coordination Régionale du réseau sahélien des journalistes en population et développement.

Art 3 : Les activités de la Coordinnatiion régionale concerne tous les pays membres.

La Coordination assure un rôle de relais, d'appui, d'assistance et de coopération entre les réseaux.

Elle est dirigée par un bureau composé d'un Coordonnateur Régional et de 04 vice-coordonnateurs qui sont élus par un Comité de Coordination.

Titre 2 : Du Comité de Coordination:

Art 4 : Le Comité de Coordination fait office d'Assemblée générale des réseaux. Il est composé des deux membres désignés par les réseaux nationaux.

Il se réunit au moins une fois tous les trois (03) ans pour renouveler le bureau de la Coordination et valider le travail réalisé par le bureau de la Coordination.

Ses décisions sont prises par consensus ou à défaut par vote à la majorité des 2/3 des membres présents :

Elle peut se réunir en session extrordinaire si les moyens de la Coordination le permettent et en fonction de l'importance des sujets à débattre.

Art 5 :

Les décisions du Comité de Coordination s'imposent à la Coordination Régionale.

Les membres du Comité de Coordination sont désignés ou remplacés par leur réseau national d'appartenance.

Titre 3 : Du bureau de la Coordination Régionale

Art 6 :

Le bureau est l'organe de direction, de coordination d'impulsion et de suivi des réseaux nationaux.

Il est dirigé par un Coordonnateur élu pour une durée de trois ans (03 ans).

Le Coordonnateur préside les réunions du bureau de la Coordination et du Comité de Coordination.

Il délègue des fonctions aux vice-coordonnateurs et rend compte aux membres du Comité de Coordination.

Il est chargé de prendre les contacts nécessaires avec les partenaires qui l'appuient.

En cas d'indisponibilité au cours de son mandat, il est remplacé par un des vice-coordonnateurs, qui sera élu par ses pairs.

Les décisions retenues par le Coordonnateur sont transmises pour avis à tous les autres membres du bureau de la Coordination.

Titre 4 : Fonctionnement des organes internes de la Coordination

Art 7 :

La Coordination Régionale est dotée par les partenaires au développement d'un minimum de budget de fonctionnement, et d'un équipement moderne pour assurer le secrétariat ouvert au nom de la Coordination.

Une communication interne continue grâce aux nouvelles technologies de l'information doit être assurée pour faciliter la concertation entre les membres de la Coordination.

Les moyens matériels disponibles sont administrés par le Coordonnateur qui en assure la maintenance et la disponibilité.

Art 8 :

Les rencontres organisées par la Coordination au profit des représentants des réseaux nationaux, doivent comporter des thèmes visant à renforcer des capacités des journalistes des pays membres.

Ces rencontres peuvent être annuelles ou bi-annuelles selon les moyens disponibles.

Art 9 :

La Coordination régionale ou le Comité de Coordination peut créer des commissions techniques en vue d'exécuter des missions précises identifiées.

Ces commissions sont dissoutes dès la fin de leur mandat, après dépôt du rapport fait en direction de la Coordination ou du Comité de Coordination.

Titre 5 : Dispositions finales

Art 10 :

Les statuts et règlement intérieur ne peuvent être modifiés que par le Comité de Coordination régulièrement convoqué, statuant à la majorité des 2/3 de ses membres présents.

Les propositions de modification ou d'amendement devront être notifiées à tous les réseaux membres et par écrit.

Art 11 :

La Coordination Régionale du réseau sahélien des journalistes en population et développement peut être dissoute si les 2/3 de ses membres le décident en Comité de Coordination.

En cas de dissolution de la Coordination Régionale, les biens lui appartenant sont légués à des réseaux ou associations ayant des activités et des objectifs similaires.



Au cours du petit déjeuner de presse, le Ministre du Développement Social et celui de la Communication...



... ont échangé avec les participants sur la politique de population du Niger.

PLANS D'ACTION

PLAN D'ACTION (2001-2003)

Coordination Régionale

<u>Activités</u>	<u>Période</u>	<u>Responsables</u>	<u>Coût</u>	<u>Objectifs</u>
Atelier de formation et d'appui				
- Guinée – Bissau	Juillet 2001	Réseau Régional/CERPOD	8.000.000 F CFA	- Appuyer les réseaux
- Mauritanie	Novembre 2001		8.000.000 F CFA	- Augmenter les capacités des journalistes en population
- Tchad	Février 2002		9.000.000 F CFA	- Sensibiliser les journalistes aux questions de population
Spécialisation (courte durée)				
Membres des Réseaux à la demande (CEFA-FNUAP)				
9 journalistes (définir les critères{CV, critères})	2001-2003	Réseau Régional/CERPOD	PM	Augmenter les capacités des journalistes.
Publication				
- Appui à la réalisation de bulletin/ N°00, 01, 02	2001-2003	Réseau Régional/CERPOD	500.000 x 3 x 3	Contribuer à la diffusion de l'information Pop/Dev.
- " Pop - Sahel Spécial "	Janvier 2002	Réseau Régional/CERPOD	PM	
- Bulletin régional de liaison : 2x3n°.	2001-2003	Réseau Régional/CERPOD	PM	
Prix en journalisme	2003	Réseau Régional/CERPOD	PM	Encourager les journalistes en population et développement.
Prix spécial FESPACO	2003	Réseau Régional	PM	Evaluer la mise en œuvre du PAO.
Participation des Réseaux à l'Atelier Régional	2003	CERPOD		

Activités	Période	Responsables	Coût	Objectifs
NTCI - Internet/ordinateur	2001-2003	Réseau Régional, CERPOD Partenaires	PM	Faciliter la communication entre les réseaux.
Voyage d'études	2001-2003	Réseau Régional, CERPOD Partenaires	PM	Appuyer les échanges d'expériences entre réseaux.
Partenariat avec les autres réseaux (Togo)	2001-2002	Réseau Régional, CERPOD	PM	Appuyer le Réseau des journalistes en population du Togo.
Participation des Réseaux à la Conférence Internationale sur le Sida en Afrique	Décembre 2001 (Ouagadougou)	Réseau Régional CERPOD/Partenaires	PM	Augmenter les capacités des journalistes en Pop/Dev.
Participation des Réseaux à PAO/Ouaga+5	Octobre 2002	Réseau Régional, CERPOD Partenaires	PM	Evaluer la mise en œuvre du PAO.
Participation à des rencontres internationales	2001-2003	Réseau Régional, CERPOD Partenaires	PM	Augmenter les capacités des journalistes en Pop/Dev.

**PLAN D'ACTION
DU
BURKINA FASO**

PLAN D'ACTION (2001-2003)

Burkina-Faso

Activités	Période	Responsables	Coût	Objectifs
- Séminaire de formation des membres du RJPoD sur les pratiques affectant la santé des femmes	Février 2001	RJPoD SP/CONAPO CERPOD	4 000 000 F CFA	- Renforcer la capacité opérationnelle du réseau.
- Publication de 4 numéros du bulletin de liaison	Mars 2001 Juin 2001 Septembre 2001 Décembre 2001	RJPoD SP/CONAPO CERPOD FNUAP OMS	700 000 N° soit 2.800.000 F CFA	Contribuer à la diffusion de l'information sur la population et le développement.
- Atelier sur Média et traitement de l'information sur la population	Juin 2001	RJPoD SP/CONAPO FNUAP MI	5.000.000 F	Accroître les capacités des journalistes en matière de population et développement.
- Equipement : Acquisition et équipement d'un local pour le RJPoD (micros, mobiliers de bureau, Internet, téléphone, fax)	Décembre 2001	RJPoD MI&MF SP/CONAPO CERPOD FNUAP OMS	10.000.000 F	Accroître la capacité opérationnelle du RJPoD
- Voyage d'études	Janvier 2002	RJPoD CERPOD FNUAP UNICEF CILSS	PM	Echanges d'expériences avec les autres réseaux (Dakar, Bamako, Banjul, Niamey).

Activités	Période	Responsables	Coût	Objectifs
- Production d'émissions Radio-TV – Articles de presse	Chaque trimestre	RJPOD	15.000.000	- Sensibiliser le grand public sur les questions de population et de développement.
- Conférences publiques	1 fois par semestre	RJPOD SP/CONAPO FNUAP UNICEF Ambassades	PM	Informier, former, sensibiliser le grand public sur les questions de population.
Formation des membres du bureau de coordination du réseau en plaider	Novembre 2001	RJPOD SP/CONAPO FNUAP	5.000.000 F	Renforcer la capacité des membres du bureau en plaider.
- Participation à des rencontres internationales	PM	RJPOD Coordination Régionale	PM	Augmenter la capacité opérationnelle des membres.
- Séminaire de formation sur Migration/VIH/SIDA ORODARA	Septembre 2003	RJPOD SP/CONAPO CNLS OMS ONU/SIDA	10.000.000 F	Renforcer les capacités des journalistes et sensibiliser la population sur les migrations et le VIH-SIDA
- Séminaire de sensibilisation sur la scolarisation des filles (DORI)	Février 2003	RJPOD SP/CONAPO UNICEF UNESCO	10.000.000 F	Renforcer les capacités des journalistes et sensibiliser la population sur l'importance de la scolarisation des filles et l'alphanétisation des femmes.
- Déjeuner de presse	Trimestriel	RJPOD SP/CONAPO FNUAP	700.000 F/par déjeuner	Sensibiliser et interpeller les responsables des institutions et leaders d'opinion sur les questions de population.

Activités	Période	Responsables	Coût	Objectifs
- Séminaire de sensibilisation sur la démographie (Ouagadougou)	Mai 2001	RIPOD Pop/Council UERD INSD FNUAP	3.000.000 F	Renforcer les capacités des journalistes pour le traitement des questions de démographie.
- Sortie de terrain dans les provinces du Poni et la Comoé	Octobre 2001	RIPOD CONASUR SP/CONAPO HCR PAM UNICEF RNB	5.000.000 F	Sensibiliser le grand public sur les problèmes de migration
- Crédit d'un prix pour meilleurs articles.	11 juillet 2001	RIPOD	PM	Encourager les journalistes en production population et développement.

PLAN D'ACTION DE GAMBIE

**RESEAU DES JOURNALISTES SAHELIENS
DE DIFFUSION EN POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

**PLAN D'ACTION/GAMBIE
2001-2003**

ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABLES	COÛT	OBJECTIFS
Restitution du plan d'action régional	Février 2001	Réseau	150 000	Informier et impliquer les journalistes dans le plan régional d'action
Formation Séminaire de sensibilisation pour responsables des médias Séminaire atelier des journalistes (Gender)	Mars Mai 2001	Réseau	1 400 000	Sensibiliser les responsables des médias sur la Pop. Et Dév.
Publications et Diffusions TV, radio, Journal, Bulletin, Suppléments spéciaux	Février à Décembre	Réseau National	4 800 000	Contribuer à la diffusion d'informations sur la Pop. Et Dév.
Prix Population et Développement Meilleurs article et émissions (TV Radio)	Juillet	Réseau National	450 000	Contribuer et estimer des journalistes au traitement des questions de population
Vulgarisation Petit déjeuner de presse Points de presse Visites de projets	A déterminer	Réseau National	100 000	Contribuer à la diffusion d'informations sur la Pop. Et Dév
Voyage d'Etudes :/ Conférence (Sida, Décembre 2001 à Ouaga)	Juin	Réseau, CERPOD	PM	Echanges d'expérience, améliorer l'organisation et fonctionnement du Réseau
Appui Institutionnel	A déterminer	CERPOD	5 000 000	Renforcement de la capacité d'intervention technique du réseau
Participation aux conférences internationales	A déterminer	CERPOD, FNUAP	PM	

Formation				
Séminaire de sensibilisation pour journalistes (village Bafata) SR Séminaire –Atelier des journalistes SR	Avril Octobre 2002	Réseau National 3 500 000	Sensibiliser et capacités des journalistes à traiter les questions de Pop. Et Dév. Augmenter les capacités des journalistes dans les questions de Population.	
Publications et Diffusions				
TV, radio, Journal, Bulletin, Suppléments spéciaux	Février à Décembre 2002	Réseau National 4 800 000	Contribuer à la diffusion d'informations sur la Pop. Et Dév.	
Vulgarisation	A déterminer	Réseau National 100 000	Contribuer à la diffusion d'informations sur la Pop. Et Dév	
Prix Population et Développement Participation aux conférences internationales	Juillet 2002	Réseau National 450 000 PM	Contribuer à la multiplication des journalistes au traitement des questions de population Acquis d'expériences, Contribution à la diffusion d'informations sur Pop. Et Développement	
Formation				
Séminaire/Atelier/Production/Subrégional (Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau et Sénégal)	Novembre 2003	Réseau National PM	Sensibiliser et capacités des journalistes à traiter les questions de Pop.	
Formation				
Séminaire/atelier Pop. Et Dév.	Juin 2003	Réseau National 3 500 000	Sensibiliser et capacités des journalistes à traiter les questions de population.	
Publications et Diffusions	Janvier à Décembre 2003	Réseau National 4 800 000	Contribuer à la diffusion d'informations sur la Pop. Et Dév.	

Vulgarisation	A déterminer	Réseau National	100 000	Contribuer à la diffusion d'informations sur la Pop. Et Dév
Petit déjeuner de presse				
Points de presse				
Visites de projets				
Prix Population et Développement	Juillet 2003	Réseau National	450 000 PM	Contribuer à la multiplication des journalistes au traitement des questions de population
Meilleurs article et émissions (TV – radio)				
Participation aux conférences internationales				
Participation aux Conférences internationales	A Déterminer	Réseau National	PM 500 000	Contribuer à la diffusion d'Informations, échange d'expériences
Réunion de coordination et évaluation				Evaluation des activités

**PLAN D'ACTION
DE
GUINÉE-BISSAU**

**RESEAU TCHADIEN DES JOURNALISTES SAHéliENS
DE DIFFUSION EN POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

**PLAN D'ACTION/GUINEE-BISSAU
2001-2003**

ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABLES	COUT	OBJECTIFS
1. Séminaire atelier pour les correspondants/communicateurs régionaux	Mai 2001	Réseau National CERPOD/FNUAP	60000 000	Sensibiliser/former les journalistes en matière de Pop. Et Dév.
2. Petit déjeuner de presse	Trimestriel		6 000 000	
3. Spécialisation/Formations en démographie	2001 – 2003	Réseau National CERPOD/FNUAP	5000 000	Augmenter les capacités des journalistes à traiter les questions de Pop. Et Dév.
4. Publications d'un bulletin de liaison du réseau Bulletins spéciaux (Bulletin régional)	Trimestriel	Réseau National CERPOD/FNUAP Réseau Régional	3 000 000	Contribuer à l'échange d'idées et d'information sur la pop. Et Dév.
5. Prix meilleur article/émission radio/télé et film	Annuellement	Réseau National CERPOD/FNUAP	3 500 000	Impliquer les journalistes et cinéastes dans le traitement des questions de Pop ; et Dév.
6. Voyages d'études aux autres réseaux nationaux et participation aux conférences internationales	Annuellement	Réseau National CERPOD/FNUAP	3 000 000	Augmenter les connaissances des journalistes, dynamiser le réseau et informer sur la Pop. Et Dév.
7. Mobilisation des ressources	Régulièremment	Réseau National CERPOD/FNUAP	500 000	Augmenter les capacités financières du Réseau
8. Colloque, théâtre populaire, débats	Régulièremment	Réseau National CERPOD/FNUAP	1 500 000	Sensibiliser sur la Pop. Et
9. Production multi-médias (radio, télé, presse)	Régulièremment	Réseau National CERPOD/FNUAP	3 000 000	Sensibiliser sur la population et développement en accentuant le plan d'action de Ouagadougou Banque de référence et d'échange
10. Développer un centre de documentation	Régulièremment		1 000 000	
11. Approvisionnement en matériel informatique/internet	2001	Réseau National	3 000 000	Augmenter les capacités de

		CERPOD/FNUAP	communication, de recherche et de traitement de l'information sur la Population et Développement
12. Confection des cartes de presse	2001	Réseau National CERPOD/FNUAP	Créer une cohésion et le sentiment d'appartenance au réseau / faciliter la reconnaissance officielle des membres du Réseau
13. Concerts et manifestations artistiques et sportifs	Régulièremment	Réseau National CERPOD/FNUAP	Faciliter l'institutionnalisation, reconnaissance national et efficacité d'IEC ainsi que les mobilisation des ressources en faveur des Pop. Et Dév.
14. Célébration des journées nationales et internationales portant sur la Pop. Et Dév.	Régulièremment	Réseau National CERPOD/FNUAP	Promouvoir les causes de programmes de Pop. Et Dév. National, sous-régional et international

PLAN D'ACTION DU MALI

PLAN D'ACTION (2001-2003)

Mali

Activités	Période	Responsables	Coût	Objectifs
- Publication de 12 bulletins trimestriels de Pop-Info - 04 éditions spéciales	2001-2002	RENACOP	1.400.000 x 03 = 4.200.000F	Disséminer au maximum les sujets de population et développement dans le journal du réseau
- Organisation de 4 déjeuners de presse avec les spécialistes des questions de population et développement	2001-2002	RENACOP	1.200.000	Créer un cadre convivial Former les journalistes Faciliter les contacts
Organisation d'une série de 09 formations sur :				
1. Santé de la reproduction ; 2. Santé de la reproduction des adolescents ; 3. Démographie et environnement ; 4. Sécurité alimentaire au Sahel ; 5. Gestion des ressources naturelles ; 6. Initiation aux NTIC 7. Stratégie de Population 8. Plaidoyer 9. Questions de déontologie et d'éthique en matière de population et développement	2001-2003	RENACOP	11.780.000 F	Renforcer les capacités et les connaissances des journalistes en IEC/Pop/Dév.
Obtention d'un siège				
- Equipment informatique ; - Moyen de locomotion. Visites certains réseaux de la sous-régions (1 ou 2 sorties)	2001-2003	RENACOP	5.000.000	Renforcer le mécanisme de fonctionnement du RENACOP.
	2001-2002	RENACOP	3.000.000	Accroître les capacités du réseau, diversifier les partenaires.



HOTO 6
AGE 51

Une vue des participants



HOTO 7
AGE 51

De gauche à droite : Le Ministre de la Population, celui de la Communication, le Directeur Général du Centre Régional Agrhymet et le Coordonnateur Régional sortant.

PLAN D'ACTION DE MAURITANIE

**RESEAU DES JOURNALISTES SAHILIENS
DE DIFFUSION EN POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

**PLAN D'ACTION/MAURITANIE
2001-2003**

ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABLES	COUT	OBJECTIFS
Formation Séminaire de sensibilisation des journalistes nationaux	Juin 2001	Réseau régional	2 000 000	Sensibiliser les journalistes mauritaniens aux questions de population
Spécialisation Initiation à la démographie Familiarisation avec les maladies sexuellement transmissibles MST/SIDA	Novembre	CERPOD/FNUAP	4 000 000	Augmenter les capacités des journalistes pour le traitement des questions de population
Prix Population et Développement Instituer un prix national pour les meilleurs articles et émissions T.V. Radio	Décembre 2001	CERPOD/FNUAP	3 000 000	Contribuer à l'implication des journalistes
Activités de plaidoyer Voyages pour des reportages sur la population à l'intérieur	Décembre 2001	CERPOD/FNUAP	1 500 000	Diffuser sur une large échelle les questions de pop et dév.
Enquêtes sur les questions de population vivant à l'intérieur du pays	Février 2002	CERPOD/FNUAP	1 500 000	Porter à la connaissance auprès des décideurs politiques , des bailleurs de fonds et des Pop. Spécifiques des habitants de province
Séances de causeries Avec les chefs de ménage Avec les jeunes	Mai 2002	CERPOD/FNUAP	1 000 000	Sensibiliser davantage les chefs de ménage et les jeunes sur la responsabilité à prendre face à des maladies comme le SIDA par exemple
Publication de bulletins	Décembre 2002	Réseau national FNUAP/CERPOD	2 000 000	Informier et sensibiliser l'opinion sur les questions de pop et dév.

Petits déjeuners de presse Conférences-débats Visites de projets et d'ONGs	Janvier 2003	FNUAP/CERPOD Réseau National	1 500 000	Mobiliser les responsables politiques, ceux des ONGs, les spécialistes des questions de pop. Sur la nécessité de développer les activités autour de ces questions
Formation Familiarisation à la démographie à ou à la SR au Centre de Dakar	Avril 2003	FNUAP/CERPOD PM		Amener les journalistes membres du réseau à se spécialiser à ce genre de question
Atelier de formation des journalistes Echanges d'expériences avec les journalistes du réseau sénégalais à travers des séminaires de formation	Juin , Août, Octobre et Décembre 2003	FNUAP/CERPOD Réseau National	5 000 000	Développer l'expérience et l'échange entre journalistes

**PLAN D'ACTION
DU
NIGER**

RESEAU SAHELien DES JOURNALISTES EN POPULATION/DEVELOPPEMENT

**PLAN D'ACTION
(2001-2003)**

Niger

Activités	Période	Responsables	Coût	Objectifs
Atelier de restitution des résultats du deuxième atelier du Réseau Sahélien des Journalistes en Pop/Dév tenu à Niamey du 29 janvier au 02 février 2001.	Fin février 2001	Le Réseau National	350.000 F	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les autres membres du réseau et les partenaires au développement des conclusions de l'atelier de Niamey. - Impliquer les partenaires à la mise en œuvre des recommandations de l'atelier.
Formation des responsables des médias aux questions de population	Juin 2001	Le Réseau National	5.000.000 F	Sensibiliser les responsables des médias aux questions de population et développement afin qu'ils facilitent la diffusion et la production et la production d'articles et émissions produits par les journalistes, membres du Réseau.
Déjeuner de presse autour des enjeux du Recensement Général de la Population et de l'Habitat	Fin avril 2001	Le Réseau National	1.000.000 F	Sensibiliser l'opinion publique sur l'utilité d'un recensement général de la population et de l'habitat.
• Réunion de concertation entre les Réseaux des parlementaires, réseau des journalistes et réseau des ONG) ;	Décembre 2001	Les trois réseaux	500.000 F	Se concerter pour définir et lancer des actions futures.
• Participation à l'élaboration du programme cadre Niger/FNUAP 2002-2003 ;	PM	Réseau/FNUAP	PM	Mieux intégrer les préoccupations du Réseau dans le nouveau programme.
• Réactualisation de l'arrêté portant création du Réseau.	Mars 2001	Réseau/Dir. Population	PM	Disposer d'un acte officiel réactualisé.

Activités	Période	Responsables	Coût	Objectifs
Réalisation d'un documentaire sur Migration et Sida de 20 minutes	Mai/juin 2002	ONG, Réseau et Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS)	2.000.000 F	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur les conséquences de ce fléau ; - Sensibiliser les migrants sur la nécessité d'avoir des comportements sexuels responsables.
Emission – débats aux radios – clubs sur la scolarisation de la petite fille	Mars/Avril 2002	Réseau National	500 000 F	Sensibiliser les décideurs, la société civile, les parents, en vue d'une grande mobilisation sociale autour de la question.
Organisation d'un concours de journalisme en Pop-développement (presse écrite – radio – TV) avec prix.	Janvier à juillet 2002	Réseau National	3.000 000 F	Stimuler l'intérêt des journalistes pour les questions de pop-développement et améliorer la qualité des productions sur les questions de pop et développement.
Participation du Réseau National à PAO+5 (4 participants)	Octobre 2002	Réseau et bailleurs de fonds	PM	Assurer la couverture médiatique et renforcer l'implication du réseau dans la mise en œuvre du PAO.
Réunion tripartite (Réseau des Journalistes, des ONG, des Parlementaires)	Décembre 2002	Les trois réseaux	500.000 F	Se concerter pour définir et lancer des actions futures.
• Formation en plaidoyer des membres du Réseau • Pursuivre les activités de production (radio-TV, presse écrite) sur les questions de Pop-développement, santé de la reproduction et genre.	Février 2003	Réseau National, bailleurs de fonds et ONG	5.500.000 F	Outiller les journalistes en techniques de plaidoyer en vue de mobiliser les décideurs et les partenaires sur les financements des programmes en matière de population.
Recherche d'équipements pour le Réseau (Ordinateurs, imprimantes, accessoires, magnétophone, appareil photo...)	Février 2003	Réseau	PM	Renforcer les moyens de travail du Réseau.

Activités	Période	Responsables	Coût	Objectifs
Réalisation d'un magazine de production (Radio, TV, Presse) sur les questions de santé de la reproduction et Genre	Mai/juin 2003	Réseau	1.500.000 F	Sensibiliser les jeunes sur leur sexualité.
Voyage d'études à l'intérieur et à l'extérieur du pays	PM	Réseau	PM	S'inspirer des expériences des autres réseaux et ONG en matière de traitement de l'information sur les questions de population et développement.
Réunion tripartite des réseaux	Décembre 2003	Les trois réseaux	500.000 F	Se concerter pour définir et lancer des actions futures
Vulgarisation des résultats de PAO+5 à travers les médias	Novembre 2003	Le réseau	PM	Informier les nigériens sur l'état d'exécution de Ouaga+5.

**PLAN D'ACTION
DU
SÉNÉGAL**

**RESEAU DES JOURNALISTES SAHELIENS
DE DIFFUSION EN POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

**PLAN D'ACTION/SENEGAL
2001-2003**

ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABLES	COUT	OBJECTIFS
0 Formation Atelier de production d'articles et de documents audiovisuels de Mbour	Septembre 2001	Réseau du Sénégal	4 529 000	Mettre à la disposition des médias des éléments prêts à diffuser sur la SR
Formation en SR des journalistes en langues nationales (Ouolof, Sérère, Toucouleur)	Juin 2001, 2002, 2002	-	2 347 5000 X 3 7 042 500	Sensibiliser à la SR ces communicateurs de Dakar, St-Louis et Fatick jouant un rôle essentiel dans le changement des comportements
Sensibilisation des correspondants locaux des régions de Tamba, Diourbel, Kolda et Louga	Avril 2001 Octobre 2001 Avril 2002 Octobre 2002	-	1 000 000 X 4 4 000 000	Appuyer localement les cellules régionales du Réseau dans le traitement des questions de population
Bourses pour l'Institut de formation en population en SR de l'Université de Dakar – 2 bourses par an	2001 – 2002 2003	-	-	Perfectionnement des membres
1 PLAIDOYER * Deux petits déjeuners de presse par an	1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre 2001 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre 2002 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre 2003	-	250 000 X 6 1 500 000	Permettre aux responsables des programmes et projets du CILSS, du CERPOD et de la santé de la reproduction de présenter et de discuter avec les journalistes de leurs programmes.
* Prix Bengeloune	11 juillet 2001 2002 2003	-	1.000.000 x 3 = 3.000.000 F	Promouvoir la production d'articles et d'éléments audiovisuels de qualité.

* Publication Pop'Action	1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre 2001 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre 2001 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre 2001	Réseau du Sénégal	4.00.000 x 6 = 2.400.000 F	Sensibilisation des membres et des partenaires et publication des articles produits pendant les séminaires et ateliers.
* Publication du manuel du communicateur	Octobre 2001	-	-	Permettre aux journalistes d'avoir à leur portée les définitions des principes de base de la SR.
* Contribution à Pop Sahel et bulletin du Réseau régional	2001 2002 2003	-	-	Sensibilisation des membres.
C. Appui Institutionnel * NTI – Cr éation site Web (scanner, onduleur, ligne téléphonique, documents, serveur).	Juillet 2001	Réseau du Sénégal	3.000.000 F	Information en temps
• Appui institutionnel du CERPOD	2001 2002 2003	Réseau Sénégal CERPOD	PM	Achat de consommables
Participation à des conférences internationales et CILSS et du CERPOD	2001 2002 2003	Réseau Sénégal Réseau Régional CERPOD	PM	Sensibilisation
Réunions des coordonnateurs du réseau régional	2001 2002 2003	Réseau Sénégal Réseau Régional CERPOD	PM	Coordination des activités du Réseau

NB : Le Réseau envisage d'inviter des membres des Réseaux gambien, malien et mauritanien aux séminaires qui se passeront dans les régions proches de ces pays (St-Louis, Fatick, Kaolack, Tambacounda)

PLAN D'ACTION DU TCHAD

**RESEAU DES JOURNALISTES SAHELIENS
DE DIFFUSION EN POPULATION ET DEVELOPPEMENT**

**PLAN D'ACTION/TCHAD
2001-2003**

ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABLES	COUT	OBJECTIFS
1. Former un membre du REJPOP en IEC/Population au CEFA de Lomé	Oct/Nov.2001	FNUAP	9 000 000	Un membre du RJPOP formé en IEC
2. Former un membre du REJPOP en IEC/SR à Abidjan	Juillet/Août 2002	PPLS	10 000 000	Un membre du REJPOP formé aux techniques d'IEC/SR
3. Atelier de formation en production d'infos sur Population et Développement	Février 2002	PPLS FNUAP	12 000 000	30 journalistes formés à la production d'infos pop/dév.
4. Atelier de formation en SR/SIDA	Août 2002	PPLS	8 000 000	40 journalistes formés en traitement de l'information en SR/SIDA
5. Organiser le 3 ^{ème} Atelier régional des réseaux des journalistes	Janvier 2003	CERPOD/FNUAP	17 000 000	Evaluer les activités des réseaux nationaux et régional, 2 ans après Niamey
6. Produire un dépliant	Février 2001	CERPOD	230 000	Disposer d'un instrument de plaidoyer auprès des partenaires
7/ Produire par an 2 éditions du bulletin de REJPOP	Avril/Nov. (2001, 2002, 2003)	CERPOD/FNUAP	6 000 000	Contribuer à la diffusion de l'info en pop. et Dév.
8. Appuyer la production du bulletin Pop. et Dév.	3 éditions/an	Duvison de la Pop. FNUAP/PPLS	2 000 000	Contribuer à la diffusion de l'information sur la Pop. et Dév.
9. Sensibiliser lors des évènements relatifs à la population par des conférences, débats, articles, émissions, déjeuners de presse	Mars/Juillet Dec. 2001, 2002, 2003	DP/FNUAP/PNLS/ PPLS/FOSAP	3 000 000	Contribuer à sensibiliser la population et à faire du plaidoyer sur les problèmes de population
10. Visites sur le terrain	Mars/Huillet 2001, 2002,	Noyau SIDA DP/FNUAP	7 000 000	Contribuer à la sensibilisation et à la vulgarisation en milieu rural

ACTIVITES	PERIODE	RESPONSABLES	COUT	OBJECTIFS
11. Campagnes de sensibilisation en faveur de :				Collecter les informations pour les bulletins
- Code de la famille	2001/2002	MASF/DP/FNUAP		
- Recensement Général de la Pop. et de l'Habitation	2002	BCR/PPLS/DP		
- Enquête démographique et de santé	2002	BCR/PPLS/DP		
12.Déjeuners de presse	Trimestriel	FNUAP	700 000 par déjeuner	Contribuer à faire du plaidoyer et à sensibiliser la presse et les décideurs sur les questions de population
13. Obtenir un local pour abriter le siège du réseau (réfection, équipement)	Février 2001	Division de la Pop.	500 000	Disposer d'un cadre pour les activités du REJPOP
14. Acquérir du matériel de travail (PAO, Internet)	Mars 2001	CERPOD/FNUAP	3 000 000	Disposer d'un minimum de matériel pour rendre autonome le Réseau

ÉLECTION DU BUREAU DE LA COORDINATION RÉGIONALE

DEUXIEME ATELIER DU RESEAU DES JOURNALISTES SAHELIENS EN POPULATION/DEVELOPPEMENT

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

COMPTE RENDU

Election des Membres du Bureau de la Coordination Régionale du Réseau Sahélienne de Diffusion de l'Information sur la Population et le Développement

Le jeudi 1^{er} février 2001 à Niamey sous la présidence du pays hôte, le Niger, s'est déroulée l'élection des membres de la Coordination Régionale du Réseau Sahélien des Journalistes en Population et Développement.

Après avoir constaté l'absence des délégués du Cap Vert, le Président de séance a ouvert les débats. La nécessité du respect de l'aspect genre et de la diversité linguistique dans la composition du Bureau a été soulignée d'emblée.

Après d'intenses discussions, et sur proposition du Tchad, le Bureau suivant a été installé par consensus.

Coordonnateur régional : Sénégal

Vice – Coordonnateurs :

Niger
Gambie
Mali
Burkina Faso

Fait à Niamey le 1^{er} Février 2001

L'atelier



COMMUNICATIONS

RAPPEL DES ACTIONS PRIORITAIRES À RÉALISER (NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL)

NIAMEY 29 JANVIER-02 FÉVRIER 2001

Par DR. Keffing DABO, Chef UOPP/CERPOD/INSAH/CILSS

NIVEAU NATIONAL (ETATS ET RÉSEAUX)

- Aider à la dynamisation et au renforcement des Réseaux nationaux ;
- Impliquer fortement les Réseaux nationaux dans la mise en œuvre des politiques et programmes de population ;
- Contribuer à la sensibilisation et à la formation des journalistes membres de Réseaux nationaux dans le domaine de la population et développement ;
- Faciliter l'accès aux sources d'information ;
- Apporter un appui institutionnel sous forme d'équipements, de locaux, de subventions.

Niveau régional

(CILSS, Coordination régionale, ONG, bailleurs)

- Renforcer l'assistance technique et financière aux Réseaux nationaux ;
- Aider à la dynamisation et au renforcement des Réseaux nationaux ;
- Impliquer les Réseaux nationaux dans la mise en œuvre des politiques et programmes de population ;
- Faciliter la participation des Réseaux nationaux à toutes les rencontres importantes initiées par le CILSS ;
- Favoriser des rencontres périodiques entre les Réseaux et les appuyer dans le domaine de la sensibilisation, de la formation et du plaidoyer ;

Partenaires au développement

(CILSS, ONG, bailleurs de fonds)

- Aider à la dynamisation et au renforcement des Réseaux nationaux ;
- Appuyer fortement les Réseaux nationaux dans les domaines de la sensibilisation et de la formation ;
- Faciliter l'accès des Réseaux nationaux aux financements de leurs activités dans le cadre d'un partenariat fécond ;
- Aider les Réseaux nationaux à assurer la couverture des événements internationaux concernant la population et le développement durable;

Actions spécifiques aux Réseaux

- Bulletins de liaison ;
- Petits déjeuners de presse ;
- Points de presse ;
- Visites de projets;
- Prix meilleurs articles et émissions radio, télévision;
- Voyages d'études;
- Participation à des conférences internationales;
- Séminaires/ateliers ;
- Mobilisation des ressources pour assurer la pérennité des Réseaux.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COORDINATION RÉGIONALE

DÉCEMBRE 1998-JANVIER 2001

(Présenté par *Emile Fongni Rigobert*)

1. INTRODUCTION

Au sortir du premier atelier du Réseau Sahélien des Journalistes en Population/Développement sur la mise en œuvre du Programme d’Action de Ouagadougou, tenu à Dakar en décembre 1998, la Coordination régionale basée au CERPOD avait reçu mandat d’exécuter un certain nombre d’activités contenues dans le Plan d’action régional adopté par la plénière. La présentation qui suit donne un aperçu de ce qui a été fait.

Activités réalisées

Burkina Faso

2. Atelier de formation sur « les migrations et l’urbanisation en Afrique de l’Ouest), Ouagadougou, Octobre 2000.
3. Mise en place d’un nouveau bureau
4. Eboration d’un Plan d’action national

M. Jean Claude Meddah et Sansan Kambou, qui ont successivement animé le Réseau, ont tous deux quitté les rédactions pour des projets. Donc depuis plus d’un an, le Réseau n’avait plus de bureau . Lors de la réunion des Coordonnateurs, tenue à Bamako en novembre 1999, en marge de la Conférence ministérielle sur les Migrations et l’urbanisation, le cas du Burkina Faso a été examiné.

Marcelline Ilboudo, journaliste à Sidwaya a assuré la coordination jusqu’au début octobre 2000. Date à laquelle, à la demande du Réseau du Burkina, nous avions organisé en collaboration avec le CONAPO, les Réseau des ONG et des Parlementaires, un atelier sur le thème « Migrations et l’urbanisation en Afrique de l’Ouest ». Atelier à l’issue duquel l’Assemblée générale du Réseau a élu un nouveau bureau composé comme suit :

Coordonnatrice : Mme Marceline Ilboubo (journal « Sidwaya »)

Vice-Coodonnateur : M. Godefroy Bazié (Radio Burkina)

Trésorière : Mme Zebret Aïssatou (DCPM).

Au cours de cette rencontre, le Réseau aidé par l’équipe du CERPOD, a élaboré un plan d’action national pour les trois années à venir. Une commission devrait être mise en place en vue de rédiger, sur la base des textes existants, un nouveau statut et le soumettre à l’Assemblée générale pour adoption.

Cap Vert :

5. Mission de prise de contact et d’information sur les activités des deux Réseaux, Praia, Août 2000 ;
6. Désignation d’un nouveau Coordonnateur distinct celui des ONG ;
7. Médiation en vue d’une étroite collaboration entre les deux Réseaux existants ;
8. Préparatifs du deuxième atelier des ONG sahéliennes ;

Nous avions entrepris en août 2000 une mission conjointe avec M. Modibo Maïga, Coordonnateur Régionale ses ONG sahéliennes dans ce pays afin d'une part de clarifier la situation du Réseau et d'autre part de voir dans quelle mesure les journalistes pourraient travailler ensemble. En effet au Cap Vert, il existe deux Réseaux de Journalistes, l'un appuyé par le CERPOD, le second mis en place par le FNUAP. A défaut d'une fusion des deux Réseaux, nous avions proposé qu'il y ait une étroite collaboration entre les deux. Malheureusement, nous n'avions pas pu nous rendre sur le l'île de Sao Vincente pour rencontrer Mme Constance de Pina, Coordonnatrice du second Réseau. Nous avons travaillé avec M. José Tavarès Gomes, qui jusqu'à une certaine date assurait la Coordination du premier Réseau.

Du fait que ce dernier assurait en même temps et la coordination du Réseau des Journalistes et celle des ONG, nous avions pu le convaincre d'abandonner une des coordinations au profit d'une autre personne pour une question d'efficacité. Ce qui fut fait. Depuis le mois d'août dernier, c'est donc José Augusto Sanchès qui assure la Coordination du Réseau des Journalistes de Cap Vert.

Gambie

9. Atelier de formation sur les questions de population et santé de la reproduction, Septembre 1999 ;
10. Médiation en vue de la fusion des deux Réseaux existants ;

Nous avions à la demande du Réseau de ce pays organisé un atelier de sensibilisation et de formation du 14 au 18 septembre 1999 en collaboration avec le FUNUAP et l'Association Gambienne de Planning Familial et la Direction de la Population. Atelier qui a vu la participation des communicateurs traditionnels. Les travaux ont essentiellement porté sur le contenu du Programme d'Action de Ouagadougou et du Caire et la santé de la reproduction. Il faut préciser qu'en Gambie, les questions touchant la santé de la reproduction notamment la planification familiale et l'excision seront combattu par un groupe de pression notamment des leaders religieux du fait d'une mauvaise interprétation de ces notions. Les débats organisés au cours de cet atelier entre les responsables de la Direction de la Population, de la PF, les chefs religieux, les journalistes et les communicateurs traditionnels a permis de dissiper certains malentendus.

Au cours de cette rencontre, l'équipe du CERPOD et le Directeur de la population ont également tenté d'instaurer une synergie entre les deux réseaux des journalistes en population qui, du reste, travaillent pour une même cause.

Aux cours de nos différentes missions en Gambie, nous avions pris langue avec le Directeur de la Population pour nous enquérir sur la collaboration entre les deux réseaux.

Guinée Bissau :

11. Contacts avec le Coordonnateur du Réseau en vue de la relance de la collaboration entre le Réseau et le CERPOD entravée du fait de la guerre (Banjul, Novembre 2000) du fait de la guerre, le Réseau est en train de se reconstituer grâce à son Coordonnateur, M. Aniceto Alvès. Les contacts sont difficiles avec ce pays.

A la faveur de la deuxième rencontre des ONG tenue à Banjul en novembre 2000, nous avions pu rencontrer le Coordonnateur du Réseau afin de voir comment renouer le contact. Le Réseau de Guinée Bissau, par la voix de son Coordonnateur, a exprimé le souhait qu'une activité majeure puisse être réalisée dans ce pays pour relancer le Réseau.

Mali

12. Concours national de la meilleure émission radio, de la meilleure réalisation télé et du meilleur article en population et santé de la reproduction avec l'appui du FNUAP/Mali, (Mali, oct-nov-déc 1999 – janv-février 2000)
13. Atelier de formation avec l'appui du FNUAP/Mali sur les politiques de population et la santé de la reproduction, Ségou, février 2000 ;
14. Assistance technique dans la conception et la réalisation « Pop Info », bulletin du Réseau du Mali ;
15. Plaidoyer auprès du FNUAP (pour un appui multiforme au RENACOP)
16. Implication du Réseau à toutes les activités majeures du CERPOD et des partenaires.

Nous avons beaucoup plus travaillé avec le RENACOP du Mali, en raison de la proximité. A chaque activité du CERPOD, le réseau a été associé et inversement.

Ainsi, nous apporté notre appui technique dans la conception, la réalisation et la parution régulière de Pop Info, le bulletin du RENACOP dont le troisième numéro vient de paraître.

Nous avions également en collaboration avec le Réseau et le FNUAP/Mali :

- Un atelier de formation des journalistes sur les questions de population et santé de la reproduction qui a regroupé une quarantaine de communicateurs du Mali, tenu à Ségou ;
- Un concours national de journalisme en population en collaboration avec le FNUAP en direction du Réseau du Mali ;
- Nous avions impliqué les membres du Réseaux à toutes les activités majeures du CERPOD en particulier, et du CILSS et de l'INSAH en général (conférence ministérielle MUAO, Concertation Régionale sur le VIH/SIDA, Atelier de dissémination des résultats de recherche, atelier sur le suivi évaluation, atelier sur les observatoires sur l'environnement, journées nationales du CILSS, les instances du CILSS/Bamako 2000, etc.)

Mauritanie

17. Démarches auprès du Ministère de la Communication, de l'AMPF et du FNUAP afin d'avoir un interlocuteur attitré du Réseau et ses coordonnées ;

Le Coordonnateur du Réseau, M. Assane Lamb - qui a représenté la Mauritanie à l'atelier de Dakar-a quitté son pays sans avoir rendu compte des travaux de Dakar à ses collègues. Il semble que ce n'était pas lui qui devrait représenter le Réseau de Mauritanie à nos travaux mais Dr. Samba Hamdy. En fait ce dernier n'était même pas au courant de la désignation de Assane Samb. Nous avons pris contact avec le Coordonnateur pour éclaircir la situation. En fait en Mauritanie, il existe en réalité plusieurs « réseaux ». Nous rencontrons beaucoup de difficultés pour savoir qui est qui, qui fait quoi et qui doit être notre interlocuteur. Une mission de la coordination régionale devrait se rendre dans ce

pays pour discuter avec les différents acteurs sur ce sujet. Cela n'a été fait pour des raisons de calendrier et surtout de ressources. Néanmoins à chaque occasion nous avions discuté avec les Responsables (AMPF, le FNUAP, le Ministère de la Communication).

Autres activités :

18. Nous avions suivi et appuyé les démarches en vue de la mise à la disposition des Réseaux de l'appui institutionnel annuel alloué aux Réseaux qui ont justifié l'utilisation des fonds de l'année 1999.

19. Nous avions associé les différents réseaux (ONG, Parlementaires, Journalistes) dans la composition du jury du Prix CILSS en population/développement au 16ème FESPACO. Nous comptons faire de même cette année.

20. Nous avions également organisé en marge de la Conférence ministérielle sur MUAO une réunion des Coordonnateurs nationaux présents à Bamako avec les Responsables du CILSS/INSAH/CERPOD en vue de débattre des difficultés rencontrées.

21. Un concours régional en journalisme dont les résultats seront proclamés ici même à Niamey a été lancé en vue de stimuler et d'encourager les journalistes en population des pays membres du CILSS.

22. Nous avions prévu de faire participer les membres des Réseaux aux différentes instances du CILSS tenues à Bamako en novembre 2000 à Bamako (mais le projet a échoué faute de ressources propres).

Collaboration avec les Réseaux des ONG et des Parlementaires :

Nous avons été invité à prendre part avec d'autres journalistes selon les pays aux activités de ces deux Réseaux, pour d'une part les appuyer dans l'organisation de leurs ateliers et la confection des rapports et d'autre part pour exposer l'expérience de notre Réseau.

23. Les acquis et les leçons apprises

Au moment de la tenue en décembre 1998 du premier atelier de notre Réseau sur la mise en oeuvre du Programme d'Action de Ouagadougou, nous venons à peine de prendre fonction au CERPOD, c'était donc notre premier contact avec non seulement les membres du Réseau mais également avec les missions assignées à la Coordination régionale. Nous nous sommes vite mis à l'œuvre avec l'appui des uns et des autres pour exécuter le Plan d'Action régional. Avec le temps et le recul, nous nous sommes rendu compte que ce n'est pas une tâche aisée au regard de notre double casquette de Coordonnateur régional et de Chargé de Communication du CERPOD.

Les faiblesses du Réseau

- Le manque de moyens
- La mobilité des membres
- L'arrivée de nouveaux membres qui ont besoin de formation
- La duplicité des Réseaux
- Le caractère bénévolé du travail des animateurs des réseaux.

Les points forts

- Un sentiment fort d'appartenance à un Réseau.
- Des opportunités de rencontres qui permettent de garder les contacts

- Une longue implication dans les activités liées aux questions de population et une longue collaboration avec les institutions nationales, régionales et internationales.

24. Les Perspectives

La restructuration du Réseau inscrite dans l'ordre du jour de la présente rencontre ouvrira sans nul doute de nouvelles perspectives au Réseau du fait que la Coordination sera délocalisée du CERPOD (cela suppose que le Réseau disposera d'un budget et d'un programme de travail spécifiques à l'image des Réseaux des ONG et des Parlementaires). Car avec l'ancienne formule, les moyens dont dispose la coordination régionale n'étaient pas clairement définis.

25. Conclusion

Après plus de dix ans d'expérience, notre Réseau a besoin de faire un saut qualitatif, de diversifier ses partenaires, de renforcer son ancre institutionnel et d'exploiter les opportunités que lui offrent les nouvelles technologies de l'Information et de la communication en vue de se faire connaître et de rapprocher davantage ses membres.

**SYNTÈSE DE LA COMMUNICATION DE M. MOMAR LÔ,
COORDONNATEUR RÉGIONAL
DU RÉSEAU REGIONAL DES PARLEMENTAIRES SAHéliENS SUR
LA POPULATION**

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

1. LES LEÇONS DE CAIRE 94

Consensus international sur les actions à mener

- Sur les interrelations étroites entre population/développement durable
- Les défis et les politiques à mettre en œuvre
- Prééminence des droits de l'homme
- Responsabilités partagées entre tous les acteurs : gouvernements, parlementaires, ONG, Société Civile

Paradigmes nouveaux

Droits liés à la SR (genre, P.F, les IST/VIH-SIDA, Santé des jeunes personnes, 3^{ème} âge).

Consensus régional à Ouagadougou 97

- Spécificité sahélienne dans les inter-relations-population-environnement-sécurité alimentaire-paix civile
- L'existence d'organes techniques d'exécution des programmes majeurs du CILSS.
- Besoins de mobilisation de la société sahélienne pour prendre en charge la forte demande sociale liée à la jeunesse de la population, l'éducation des femmes, les maladies VIH/SIDA – l'urbanisation, la sécurité alimentaire, la dégradation progressive de l'environnement.

2./ ROLE DES PARLEMENTAIRES (selon les plans d'action de la CIPD 94 et Ouagadougou 97)

2.1. Initiatives de lois pour améliorer le cadre législatif et réglementaire sur les question de population et développement et lever les barrières juridiques actuelles

2.2. Contrôle de l'action gouvernementale :

- Veiller aux secteurs sociaux de base
- Allocation des ressources financières
- Cadre institutionnel plus favorable
- Respect des engagements internationaux

2.3. Plaidoyer/IEC : responsabilités partagées avec les ONG et les journalistes :

- Influencer les politiques gouvernementales
- Interpellations des membres du gouvernement
- Appui aux initiatives de base des ONG/Associations
- Dissémination des lois sur la population.

2.4. Mobilisation – Implication au niveau régional et international avec la collaboration des Réseaux tels : le Forum des Parlementaires Africains et Arabes sur la Population et le Développement (FPAAPD) et Action Mondiale des Parlementaires (New York – PGA), et la Coordination Régionale des Réseaux des Parlementaires du Sahel sur la Population et le Développement.

3./ EXPERIENCES DU RESEAU REGIONAL DES PARLEMENTAIRES

3.1. Renforcement des capacités d'organisation

- Dakar Avril 1997 et Ouagadougou 2000
- Création d'un cadre d'animation et de coordination doté d'un statut plus un règlement intérieur plus un plan d'action triennal plus instances de concertation = bureau + secrétariat à raison de 2 membres par pays.

3.2. Missions de renforcement de capacités techniques, d'analyse, d'action et de fonctionnement :

- Missions de création de comités parlementaires
- Missions d'appui technique pour l'élaboration de Plan national d'action et facilitation des rapports entre parlementaires et partenaires au développement
- Echanges et coopération inter-parlementaires=l'exemple du Sénégal qui a reçu les Zambiens, les Ghanéens etc... et l'atelier de PGA à Accra et Bamako, Forums internationaux.

3.3. Missions de mobilisation des ressources financières :

- Développement de la coopération entre parlementaires et partenaires au développement : diversification des partenaires pour les activités des réseaux : (cas Equil+Pop)
- Appui des parlements aux réseaux.

4./ CONCLUSION

- La communauté civile dans l'espace CILSS s'organise pour relever les défis : l'exemple des Sociétés Sahéliennes du CILSS à travers le cadre stratégique pour la sécurité alimentaire dans la perspective de la réduction de la pauvreté ; le cas des ONGs ; le cas des parlementaires ; le cas des journalistes ;
- Relever les défis en se dotant de moyens adéquats et partage de responsabilités
- Mobilisation en IEC/Plaidoyer pour des attitudes responsables et informées des populations (genre, accès aux droits à la SR, cadre de vie améliorés et bien être individuel et collectif.

*Le Coordonnateur
Momar Lo
Député du Sénégal*

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU DES ONG SAHÉLIENNES DE POPULATION

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

(Présentée par M. Modibo Maïga, Coordonnateur Régional)

I. BREF RAPPEL

ACTION INSCRITE DANS LE CADRE DU SUIVI DU PROGRAMME D'ACTION DE OUAGADOUGOU CONCERNANT LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL (Conférence des Ministres chargés de la Population du 13 au 17 octobre 1997 à Ouagadougou).

- Les rencontres préparatoires de la Conférence de Ouagadougou et le premier tour des mini-subventions.
- La réunion des ONG en marge de la conférence à Ouagadougou avec l'appui de Policy notamment de Mme Nadine Burton.

- ATELIER DES ONG SAHÉLIENNES

A BAMAKO DU 24 AU 28 AOUT 1998 (coordonné par le GP/SP/ avec l'appui du CERPOD et de POLICY). Il a permis la production des éléments suivants :

- La Déclaration de Bamako
- L'Appel de Bamako
- La Plate forme d'Action
- Le Secrétariat Général du Réseau et les Points Focaux par pays.

II. LES ACTIVITES DU RESEAU

- Les mini-subventions des Points Focaux
- L'appui au Secrétariat Général du Réseau : (Policy avec l'accord du CERPOD).

La subvention à la Coordination du Réseau a permis de réaliser les missions dans les pays suivants :

- Burkina Faso : par le S.G. du Réseau
- Gambie,
- Mauritanie,
- Tchad : Ces trois pays ont été visités par le Point Focal du Sénégal El Hadji Djoum sur délégation du S.G. du réseau
- Sénégal, Cap-Vert : par le S.G. du réseau
- Niger par Mme Brigitte Thiombiano, Point Focal du Burkina
- Participation à la rencontre de Sahel 21 à Banjul sur invitation du CILSS du 9-13 octobre 2000
- Préparation de la deuxième rencontre des ONG sahéliennes de population.

Ce style de travail nous a permis de mieux travailler ensemble et de renforcer le sentiment d'appartenance au réseau.

Le SG du réseau, le Point Focal du Sénégal et Keffing Dabo du CERPOD ont été invités par Policy à l'atelier sur « **les approches participatives font la différence** » tenu à **Washington** du 16 au 18 mai 2000.

Tenue de la deuxième rencontre des ONG sahéliennes sous la présidence de la Vice Présidente de la République de Gambie. Elle a été sanctionnée par l'adoption des Statuts et Règlement Intérieur et la mise en place d'un nouveau bureau avec la reconduction du Coordonnateur du réseau pour un nouveau mandat.

III. QUELQUES LECONS APPRISES

- L'existence d'une très forte politique dans nos pays par rapport aux questions de population (témoignage de certains ministres et responsables de très haut niveau).
- La disponibilité des parlementaires, des journalistes pour appuyer celui des ONG.
- La nécessité de la synergie d'action entre les trois réseaux (l'originalité de la stratégie).
 - La Déclaration et l'Appel de Bamako sont de puissants instruments de plaidoyer pour les ONG sahéliennes.
 - La possibilité de faire beaucoup avec peu de moyens financiers (le pragmatisme des ONG).
 - L'incroyable popularité et efficacité des mini-subventions.
 - Le partage d'expériences entre les ONG des pays membres du CILSS.

PERSPECTIVES

- Renforcer l'appui aux points focaux
- Renforcer l'implication de tous les points focaux dans les missions du réseau l'expérience de El Hadji et Brigitte ayant été concluante
- Initier des activités de mobilisation de fonds pour le réseau
- Réaliser une vidéo cassette avec des témoignages des responsables politiques et administratifs sahéliens sur la nécessaire implication de la société civile avec l'appui du réseau des journalistes
- Renforcer la synergie entre les réseaux des ONG, des parlementaires et des Journalistes.

DEUXIEME ATELIER DU RESEAU DES JOURNALISTES SAHILIENS EN POPULATION/DEVELOPPEMENT

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

COMMUNICATION SUR LA POLITIQUE DE POPULATION AU NIGER : GENESE - BUT - OBJECTIFS - STRATEGIES

(Présentée par M. Bassirou Garba, Directeur National de la Population)

1. CONTEXTE

Le Niger est un pays enclavé avec une superficie de 1.267.000 Km². Il se caractérise par deux grands types de climat : désertique au Nord, tropical au Sud, mais la nature de la végétation permet de distinguer quatre types de climat :

2. le climat désertique où aucune pluie annuelle n'est assurée ;
3. le climat nord sahélien où les précipitations sont inférieures à 350 mm et permettant la culture pluviale ;
4. le climat sud sahélien (350 à 750 mm) où les cultures pluviales sont possibles pendant 3 à 4 mois ;
5. le climat nord soudanien concernant l'extrême Sud-Ouest du pays.

Les terres cultivées représentent 40% environ des terres cultivables.

Comme tous les pays en développement, le Niger est confronté à des défis majeurs entravant son développement économique et social. On peut citer entre autres :

- la croissance rapide de la population : le taux de croissance de la population est de 3,3% contre 2,8% pour l'Afrique et 1,8% pour le monde ;
- une répartition inégale de la population sur l'étendue du territoire : trois (3) Nigériens sur quatre (4) se trouvent groupés sur un quart du territoire national.

Le taux d'urbanisation est passé de 5% en 1960 à plus de 18% en 2000, il atteindra 30% en 2020 et 50% en 2040.

Actuellement 36% de la population urbaine sont concentrées dans la seule ville de Niamey.

- Une structure jeune : près de 50% de la population ont moins de 15 ans ;
- Une faible performance économique : l'économie est caractérisée par des périodes d'expansion et de régression. En effet, de 1960 à 1965 elle a connu une forte croissance de 5,5% en moyenne par an ; malheureusement il s'en est suivi une période de régression de 1966 à 1967 (3% en moyenne). Puis de 1978 à 1981, l'économie a enregistré des taux de croissance allant jusqu'à 6,8% et grâce au boom de l'uranium le taux moyen annuel de croissance a atteint 10,2% en 1981-1982. Mais depuis 1982 on enregistre des taux très faibles et même négatifs (7,1% et -3,5%) en 1983 et 1987. Actuellement le taux de croissance économique se situe entre 1,5% et 1,7%.

2. Les prémisses vers une déclaration de politique nationale de population (DPNP)

2.1 Les manifestations d'une prise de conscience par les plus hautes autorités

2.1.1 Les discours présidentiels

C'est seulement au début des années 80 que les questions de population sont devenues une préoccupation des pouvoirs publics au Niger. Les témoignages sont faits par le contenu des discours présidentiels dont nous rappelons quelques extraits.

Ces discours extrêmement importants sont d'abord ceux du défunt Président Kountché qui ont force de loi.

En août 1984, le Niger avait pris part à la Conférence sur la population tenue à Mexico.

Au cours de cette conférence, une déclaration du Chef de l'Etat Seyni Kountché qui donnait déjà des orientations sur les questions de population a été présentée : elle stipulait : « *la recherche de l'autosuffisance alimentaire demeure notre souci constant en raison de notre position en plein cœur du Sahel.... Aussi, au regard de notre niveau de développement et des innombrables contraintes géographiques et naturelles, la population reste à l'heure actuelle la plus importante ressource disponible pour la mise en valeur du pays* ». Cette déclaration met en exergue l'importance de la population pour promouvoir le développement ; mais fait-on allusion à la qualité de la population ou à son nombre ?

Dans une autre déclaration prononcée le 5 janvier 1985, le chef de l'Etat disait : « *Un déséquilibre est constaté entre les moyens de production et la croissance démographique. Si nous voulons sauvegarder l'avenir des Nigériennes et des Nigériens, il faut que de nouvelles politiques soient non seulement étudiées mais appliquées* ».

A cette occasion, a été adoptée une motion spéciale ainsi libellée : « *Devant l'inadéquation entre le taux d'accroissement de la population et de la production, l'insuffisance des terres cultivables (12% de la superficie totale) auxquels s'ajoute la dégradation des mœurs, la conférence recommande l'adoption d'une politique démographique conséquente* ».

Ces deux déclarations sont très explicites en faveur de la formulation d'une politique de population. C'est en février 1985 que le Chef de l'Etat a développé sa problématique sur les programmes de population. « *Une série de questions se posent à nous : mettre en adéquation la santé familiale et le développement, la croissance économique et la croissance démographique ? Comment garantir à la fois la santé de la mère, la santé de l'enfant, la santé morale et matérielle de la cellule familiale ? Comment promouvoir les chances de chaque enfant à devenir un homme dans la plus noble acceptation du vocable ? Garantir l'avenir c'est répondre à chacune de ces questions avec le courage et le sens de responsabilité que nous impose notre devoir de parents, d'éducateurs, de citoyens tout court. Et, il poursuit « loin du gouvernement du Niger d'imposer quelque obstacle à l'accroissement de la population ; loin de nous imposer aux Nigériens le nombre de ses enfants. Mais il est de notre devoir de rappeler aux six (6) millions de compatriotes que nous serons plaise à Dieu dix (10) millions en l'an 2000. Que seulement 12% de nos*

terres sont favorables à l'agriculture. Que même si nous arrêtons l'avancée du désert notre pays restera tributaire de la pluviométrie pour couvrir les besoins alimentaires des hommes et du cheptel ». Plus loin, il ajouta « *je sais combien parmi vous sont les pères qui en comptent 10, 15, 20 enfants et peut-être davantage. Ils doivent remercier Dieu, comme peuvent remercier Dieu ceux qui n'en ont que six (6), cinq (5) ou seulement quatre (4). L'essentiel est d'en faire des hommes* ». Cette déclaration dite de Matamèye est historique et a constitué une référence dans l'élaboration des différents programmes de population au Niger.

A travers ces déclarations, on peut percevoir une certaine évolution des idées que se fait le Chef de l'Etat sur les questions de population et une certaine hésitation sur une position ferme quant à la réduction de la fécondité. Bien que le Président soit favorable à la politique de population, il transparaît dans ses discours qu'il n'est pas prêt à remettre en question la tradition pro nataliste de la société nigérienne. Mais, il prend conscience du défi que constitue une croissance rapide de la population qui ne serait pas mal perçue si les ressources étaient suffisantes et si le pays n'était pas frappé par une sécheresse presque cyclique qui annihile les efforts du gouvernement et de la population. C'est dans le même sillage que le successeur du défunt chef de l'Etat, le Président Ali Saïbou aborde les questions de population : « ... *le troisième volet des actions que j'entends poursuivre concerne le délicat problème de la croissance démographique (...) nos actions continueront plus que jamais de s'inscrire dans le droit fil du séminaire de Kollo organisé sur le contrôle de la démographie (...) l'espacement des naissances et le recul de l'âge au premier mariage en constituent les piliers essentiels* ». Ce discours qui constitue en quelque sorte le discours programme du nouveau chef de l'Etat montre combien les plus hauts responsables sont préoccupés par les questions de population. Son cheval de bataille est à n'en point douter l'espacement de naissance et le recul de l'âge au premier mariage, éléments jugés indispensables pour améliorer la situation de la femme. Dans un autre discours, il revient sur les femmes et les enfants mais en mettant l'accent sur la sensibilisation. C'est ainsi qu'il déclarait le 19 mars 1990 que : « *le pari sera sans doute gagné, si chacun de vous, où qu'il se trouve, se sent particulièrement concerné et participe effectivement aux activités de mobilisation sociale, de sensibilisation (...) afin de mettre à l'abri de la maladie, de la souffrance, du handicap et parfois même de la mort d'un grand nombre d'enfants et de femmes* ». Plus tard, c'est autour du Président de la République Mahamane Ousmane de lancer ce cri d'alarme « *comment ne pas être revolté lorsqu'on constate qu'au moment de donner la vie, en moyenne près de sept (7) femmes nigériennes sur mille (1000) courrent le risque de mourir ?* ».

2.1.2 Enjeux du plan quinquennal du développement économique et social de 1987-1991 sur les questions de population

La matérialisation de la prise de conscience effective des autorités du Niger s'est traduite par la place réservée aux questions de population dans le plan quinquennal du Développement Economique et Social 87-91.

En effet, pour la première fois, un chapitre entier a été consacré à la démographie et aux questions de population dans un plan quinquennal. En guise d'introduction à ce chapitre on peut lire : le pays prend conscience du défi que représente pour l'avenir les tendances actuelles de sa démographie ainsi que les perspectives d'évolution. L'inadéquation entre

les ressources disponibles et les chiffres de la population est constatée et perçue comme un risque pouvant compromettre le développement national et le bien être et la cohésion sociale et morale de la communauté. Ainsi apparaît la nécessité de maîtrise de la situation démographique de mise en œuvre d'une politique de population.

2.1.3 Cadre institutionnel

Plusieurs structures exécutent des programmes de population mais c'est la Direction de la Population (DP) qui est la pièce maîtresse. Cette direction est le fruit de plusieurs années d'assistance et d'effort fournis par le FNUJAP pour parvenir à l'institutionnalisation de l'Unité d'Etude Démographique pour le Développement (UEDD) qui est un projet implanté au sein de la Direction de la Statistique et de l'Informatique en avril 1984. Ainsi lors du remaniement ministériel de mars 1992 d'après la conférence nationale souveraine, le Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine a été dissout et a fait place au Ministère du Développement Social, de la Population et de la Promotion de la femme, aujourd'hui devenu Ministère du Développement Social, de la Population, de la Promotion de la femme et de Protection de l'Enfant (MDS/P/PF/PE).

De ce fait l'UEDD est transformée en Direction de la Population par décret n° 0025/MDS/P/PF du 08 juillet 1992 qui stipule entre autre que cette direction est chargée de :

- Veiller à la prise en compte de la variable démographique dans les différents plans et programmes socio-économiques ;
- Promouvoir des études et recherches sur les questions de population et de planification familiale ;
- Conseiller le gouvernement en matière de population ;
- Cordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre de la politique de population ;
- Cordonner et animer toutes activités en matière de population.

Avec un tel mandat, la DP a été structurée de la manière suivante :

- le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale pour la Population (CONAPO) ;
- La Division Etudes et Recherches (DER) ;
- La Division Information, Education et Communication (IEC) ;
- La Division Coordination des Activités en matière de Population (DICAP) ;
- Le Bureau Administratif et Financier (BAF) ;
- La Cellule Informatique (CI).

La direction est placée sous l'autorité d'un directeur secondé par un directeur adjoint. Il apparaît donc à travers les attributions et l'organisation de la DP, qu'aucun traitement ou analyse des questions de population au Niger ne peut se concevoir sans l'aval et l'appui de la DP.

- La CONAPO (Commission Nationale de la population) placée auprès du MDS/P/PF/PE qui est un organe d'orientation regroupant un certain nombre de Ministères, a été transféré au cabinet du Premier Ministre pour lui donner plus d'impulsion en 1998 ;
- Le GIATPO (le Groupe Interministériel d'Appui Technique à la Politique de Population) appuyant la CONAPO dans ses prises de décision tant au niveau central qu'aux niveaux régional et sous-régional ;

- Par ailleurs un réseau des techniciens de la Communication et un Comité National IEC ont été créés pour appuyer les structures nationales intervenant dans le domaine de la population dans leurs actions de sensibilisation ;

- Un programme intitulé PAIP (Programme d'Actions et d'Investissement Prioritaires) a été également élaboré et approuvé par le Gouvernement en 1996. Du fait des difficultés de mobilisation des ressources financières complémentaires dues à l'instabilité institutionnelle et politique qui prévalaient, la crise économique et financière aiguë et le contexte d'Ajustement Structurel dans lequel se trouvait le pays. Le PAIP n'a connu qu'une exécution partielle. En effet, plusieurs réalisations ont été effectuées particulièrement dans le domaine de l'éducation à travers le projet Education II (constructions et équipements de classes, fournitures de matériel pédagogique, acquisition de manuels, renforcement de l'encadrement, création d'un comité technique chargé de la promotion de la scolarisation des filles) ;

- Dans le domaine de la santé (réformes sectorielles, élaboration d'un plan de développement sanitaire 1994-2000), définition de normes et standard, généralisation du recouvrement des coûts, construction et équipements de neuf (9) hôpitaux de districts, etc). La collecte de données et recherches (enquêtes réalisées, études, Etat civil) la promotion de la femme, l'IEC, etc.

3) La Déclaration de la Politique Nationale de la Population (DPNP)

L'adoption de la DPNP a été consacrée par l'ordonnance n° 92-035 du 19 août 1992 pour lui revêtir un caractère de Loi de l'Etat, le document de la DPNP, hormis le préambule, comporte six (6) chapitres. Mais nous allons seulement nous attarder sur deux (2) à savoir les principes et les objectifs.

3.1 Les principes

La politique de population au Niger est fondée sur les principes suivants :

1. La ressource humaine est la ressource la plus précieuse et la plus sûre au Niger ;
2. Il ne peut y avoir de développement économique sans développement des ressources humaines ;
3. Le développement économique est un processus complexe d'interactions entre la population et les variables économiques ;
4. La politique de population doit être basée sur le volontarisme, la responsabilité, le respect du choix individuel et collectif sur les questions de famille, de nuptialité, de fécondité, de migration ;
5. La nécessité d'améliorer les conditions de vie des populations ;
6. La cellule familiale doit être le noyau et le moteur de l'évolution de la société nigérienne ;
7. La protection de la mère et de l'enfant et la valorisation de leur rôle et statut au sein de la cellule familiale ;
8. La nécessité de prendre en compte nos réalités sociales et culturelles et les spécificités régionales ;
9. La nécessité de mobiliser d'abord les ressources internes pour le financement de la politique de population ;

10. La politique de population doit être un processus dynamique en ce sens qu'elle doit s'adapter à l'évolution socio-économique et culturelle de la société.

3.2 Buts et Objectifs

La politique de population fait partie intégrante de la politique de développement économique et social. Ainsi, son but essentiel est la maîtrise de la croissance démographique et les flux migratoires mais aussi d'assurer l'adéquation entre la croissance démographique et le développement économique, afin d'améliorer la qualité et le niveau de vie de l'homme nigérien.

Ainsi les objectifs assignés à la Politique Nationale de Population sont :

1. Améliorer le cadre de vie des populations ;
2. Améliorer la rentabilité du système éducatif ;
3. Améliorer la situation des couches sociales les plus vulnérables en particulier les femmes et les jeunes ainsi que celles qui sont défavorisées ;
4. Améliorer la collecte des données et la recherche en matière de population.

3.3 Les stratégies

D'une manière globale, la mise en œuvre de la PNP nécessite une programmation échelonnée et une hiérarchisation des actions et programmes en fonction des objectifs prioritaires retenus.

La stratégie fait appel à la persuasion, à la concertation en vue d'aboutir à une adhésion consciente et volontaire de la population aux objectifs poursuivis, ce qui exclut de fait la coercition comme moyen d'action.

L'efficacité dans la mise en œuvre de la politique de population nécessite un réel engagement du politique qui doit dépasser le cadre d'un soutien formel et une participation effective des bénéficiaires aux programmes mis en œuvre.

Sous la coordination du Ministère chargé de Population, les ministères techniques maître d'œuvres traduiront en programme et actions les objectifs généraux contenus dans la déclaration.

3.4 Résultats attendus

Le Niger dispose donc d'une déclaration de Politique nationale de population qui permet de prendre des mesures adéquates, eu égards à la situation socio-démographique et aux problèmes importants qui s'y posent.

Ainsi, toute action qui vise la population doit s'inscrire dans le cadre de cette politique de population visant essentiellement à améliorer la qualité et le niveau de vie de toutes les catégories sociales de la population grâce à la réalisation d'une meilleure adéquation entre les ressources humaines et les possibilités de développement du pays.

Ainsi toutes les mesures appropriées énoncées dans les stratégies entraîneront à moyen et long terme une baisse significative du niveau de la mortalité générale, maternelle et infantile et de la fécondité (réduction de l'indice synthétique de fécondité) permettant ainsi une maîtrise de la croissance de la population et une adéquation de cette croissance avec celle de l'économie.

4. LES PROGRAMMES ET PROJETS EN MATIERE DE POPULATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de population au Niger un certain nombre de programmes et projets ont été élaborés et mis en œuvre. Le principal bailleur de fonds est le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) qui, dans le cadre de son intervention au Niger dispose actuellement d'un protocole d'accord pour l'exécution d'un programme d'assistance, signé avec le Niger.

Ce programme constitue le quatrième du genre et a une durée de quatre ans (1998-2001). Ce programme fait suite aux recommandations issues de l'Analyse des Programmes et l'Elaboration des Stratégies (APES) effectuée conjointement par le FNUAP et le Gouvernement du Niger en juin 1987. Il tient compte des objectifs du gouvernement en matière de population (1992), la politique de promotion de la femme (1996), le plan national de développement sanitaire (1994-2000) et la note de stratégies de programmation des organes membres du Groupe des Nations Unies pour le Développement.

Les objectifs du programme sont entre autres : de contribuer à la réalisation des objectifs du gouvernement du Niger en matière de population et développement notamment à l'amélioration de la qualité de la vie, grâce à :

1. l'amélioration qualitative et quantitative de l'information et des services de santé en matière de reproduction ;
2. la prise en compte des questions de population et de parité entre les sexes dans les plans et programmes de développement ;
3. la création d'un environnement favorable à la mise en œuvre de la politique nationale de population et à la promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes.

A la fin de l'année 1999, le programme a connu une extension, pour la période 2000-2001 en vue de permettre :

1. l'ajustement des sous-programmes pour une meilleure réalisation des buts de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement Durable ;
2. une utilisation judicieuse en termes de coût efficacité des ressources humaines et financières ;
3. l'intégration des expériences acquises pendant cette période dans le prochain programme du pays (2002-2004) qui sera élaboré sur la base de l'Approche Programme, en rapport avec le document du Bilan Commun (CCA, Activités du Groupe des Nations Unies pour le Développement).

Le programme est décomposé en sous programmes qui sont :

- le Sous- Programme SPD « Stratégies en matière de Population et Développement ;
- le Sous-Programme SR/PF « Santé de la Reproduction et de la Planification familiale » ;

- Le Sous-Programme « Plaidoyer ».

Ces sous-programmes se subdivisent à leur tour en projets. Ainsi au titre des différents sous-programmes on note les projets suivants :

Sous-Programme SPD :

- Projet NER/98/P01 « Stratégie de prise en compte des problèmes de Population dans les Plans et programmes de Développement Economique et Social (SPDE) » ;
- Projet RGP/H.

Sous-Programme SR/PF

- Projet NER/98/P02 « Santé de la reproduction et Planification familiale en Islam » ;
- Projet NER/98/P03 « Jeunes, Sports et Santé de la Reproduction »
- Projet NER/98/P04 « Education matière de Population et à la Vie Familiale à l'Ecole (EMP/EVF) »
- Projet NER/98/P05 « Santé de la Reproduction et Planification Familiale (SR/PF) »
- Projet NER/98/P07 « Bien Etre Familial et Communautaire dans les Coopératives ».

Sous-Programme Plaidoyer

- Projet NER/98/P06 « IEC/Population ».

4.1. Les réalisations majeures du programme

La mise en œuvre de tous les sept (7) projets composant le programme a permis :

- l'acceptation des grandes lignes de la définition de la santé de la reproduction (selon le CIPD) et l'islam ;
- la disponibilité et l'offre aux femmes, aux hommes et aux jeunes/adolescents de services de santé de la reproduction (y compris ceux de la planification familiale) en qualité et en quantité dans environ 40% des centres de santé intégrés (CSI) dans les départements de Dosso, Maradi et Tillabéri et de la Communauté Urbaine de Niamey ;
- une meilleure compréhension des interrelations population et développement par les leaders politiques, parlementaires et gouvernementaux ainsi que les ONG/ Associations en prélude à la prise en compte de la dimension population dans les plans et programmes de développement économique et d'ajustement structurel ;
- le rehaussement de la hiérarchie de la Commission Nationale de la Population (CONAPO) à travers son rattachement au Cabinet du Premier Ministre, ce qui devrait faciliter la coordination des activités et les acteurs dans le domaine de la population ;
- la création d'un cadre de concertation (Comité de Coordination) entre les projets du même sous-programme qui devrait aboutir à une meilleure complémentarité et une cohérence au sein du programme ;
- une amélioration du système d'Etat Civil ainsi que la reprise des démarches devant aboutir à la disponibilité des données fiables sur la population par la réalisation du troisième RGP/H ;

- une contribution importante à l'amélioration du statut de la femme à travers l'appui institutionnel fourni à la Direction de la promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant du MDS/P/PF/PE ;
- l'amélioration sensible des compétences institutionnelles nationales (gouvernement, ONGs) ;
 - l'amélioration des compétences technique nationales dans le domaine de la SR/PF, Population et Développement, Gestion des Projets, etc ;
 - l'implication graduelle des ONG, y compris les Associations islamiques dans la mise en œuvre des politiques, programmes et projets, et une meilleure collaboration avec les autres partenaires au développement notamment dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitat, la santé de la reproduction et de l'évaluation conjointe des besoins en matière de population, développement et la lutte contre la pauvreté.

4.2. Les contraintes

La mise en œuvre du programme en matière de population connaît beaucoup d'obstacles surtout d'ordre financier à cause de la crise financière que traverse le Niger depuis des années 90.

Les difficultés rencontrées sont multiples et de plusieurs ordres à savoir :

- La pauvreté généralisée des population entraînant des réticences à l'égard de certains messages ;
- L'instabilité politique ;
- Les crises économiques ;
- Insuffisance dans la coordination dans les activités en matière de population.

A ces handicaps majeurs, il faut ajouter :

- Procédure de déblocage des fonds au niveau de certains bailleurs de fonds entraînant le retard dans le déblocage des fonds ; ce qui ne favorise pas l'instauration d'une harmonie et d'une synergie des actions entreprises par les intervenants en matière de population ;
- La faiblesse du partenariat entre le Gouvernement et les ONG notamment au niveau de la participation de ces dernières à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de développement en générale et en matière de population en particulier ;
- Le retard dans l'adoption de certains documents en SR et textes réglementaires dans le domaine de la SR/PF ;
- L'insuffisance des budgets alloués dans le domaine de la SR ;
- La démotivation des agents de l'Etat due à la non régularité des salaires entraînant l'absentéisme et la faible productivité de travail auxquelles s'ajoutent les luttes partisanes, la politisation de l'administration et la mauvaise gestion des ressources humaines qui a d'avantage fragilisé les liens de collaboration, l'insuffisance des ressources financières et humaines, des infrastructures sanitaires et éducatives, l'absence de plans à long terme basés sur une approche soucieuse de l'égalité entre les sexes dans tous les secteurs de développement ;
- Aux pesanteurs socio-culturelles car la population du Niger est à plus de 90% musulmane avec un taux d'analphabétisme supérieur à 80% ;
- L'insuffisance de la coordination des activités en matière de population par manque de moyens financiers ;

- L'insuffisance de moyens pour l'exécution des plans d'action.

4.3. Les perspectives

Dans le cadre de la mise effective de la Politique Nationale de Population, en terme de perspectives on peut souligner :

- La déconcentration effective des activités de population ;
- Le renforcement des capacités nationales à travers des formations diverses ;
- Poursuite d'études et recherches à travers l'exploitation des bases de données d'enquêtes réalisées ou existantes (EDSN, RGP, etc) ;

Conclusion : IMPACT DES MESURES ET ACTIONS MISE EN ŒUVRE

Malgré les efforts qui ont été déployés aussi bien par l'Etat que les partenaires au développement, les résultats atteints n'ont pas été à la hauteur des espérances.

La croissance de la population est toujours élevée (plus de 3%).

Concernant la planification familiale malgré les investissements importants réalisés, la prévalence contraceptive demeure encore faible (8%) malgré l'amélioration sensible constaté (4%) en 1992 contre (8%) en 1998.

Pour la couverture sanitaire, les indicateurs sont encore faibles (taux de couverture sanitaire inférieur à 35%).

En matière d'accès à l'eau potable la couverture nationale ne dépasse pas les 50% avec un fort déséquilibre entre le milieu rural et le milieu urbain. Plus d'un (1) enfant sur trois (3) est atteint de malnutrition chronique et un (1) enfant sur six (6) de malnutrition aiguë.

Concernant l'hygiène 84% des ménages ne disposent d'aucune forme de toilette ; seulement 11% utilisent des fosses améliorées ou des latrines.

S'agissant de la scolarisation, le taux reste toujours le plus bas de la sous-région. Ce taux est plus préoccupant pour la jeune fille. Néanmoins avec la mise en place de la cellule technique pour la promotion de la scolarisation des filles, on note une certaine amélioration (la promotion des filles est passée de 36% en 1988 à 38,15% e, 1997). En égards aux efforts fournis par l'Etat et les partenaires en matière d'intégration des variables démographiques dans les politiques, plans et programmes de développement, l'espoir est permis. En effet, une nouvelle dynamique ayant permis d'instaurer un dialogue permanent et démocratique avec l'ensemble des acteurs est née grâce aux actions de sensibilisation et de formation menées par les différents projets et structures étatiques qui interviennent dans le domaine des questions de population et développement.

DEUXIEME ATELIER DU RESEAU DES JOURNALISTES SAHELIENS EN POPULATION/DEVELOPPEMENT

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

SITUATION DU VIH/SIDA AU NIGER ET MESURES DE PRÉVENTION ET DE LUTTE

(Présentée par Soumana Ousséini, Expert-Conseil)

DIRECTION DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (PNLS/MST)

MARS 1987 : 1^{er} cas de SIDA

MARS 1987 : Table Ronde – Télévisée

AVRIL 1987 : Création du Comité National de Surveillance du SIDA

La Direction du Programme National de Lutte contre le SIDA a été créée par arrêté n°066/MSP en date du 23/07/1991.

L'arrêté n°0153/MSP/CAB du 29/12/1994 porte organisation et attributions de la Direction du Programme National de Lutte contre le SIDA qui devient Programme National de Lutte contre le SIDA et les Maladies Sexuellement Transmissibles (PNLS/MST).

Depuis le 2 Octobre 2000 le PNLS/MST est rattaché au cabinet du Président de la République

Un conseiller a été nommé à la présidence dans ce sens.

Missions

La direction du PNLS/MST est chargée de :

Appliquer la politique nationale du Ministère de la Santé Publique en matière de lutte contre le SIDA et les Maladies Sexuellement Transmissibles.

Ses fonctions principales sont :

- La conception de programme de lutte contre le SIDA et les MST
- L'organisation, la coordination des activités de prévention et de lutte contre le SIDA/MST
- Le Suivi et l'évaluation des activités du PNLS/MST

Les Services

a) Service Administratif

Assurer la gestion des ressources humaines et matérielles du PNLS/MST

Veiller au respect des normes d'entretien et de conservation de son partenaire.

b) Service Epidémiologie

Coordonner les activités en matière de surveillance épidémiologique et de sécurité transfusionnelle

c) Service Information Education Communication (IEC)

- Participer à l'élaboration de la politique nationale d'IEC en matière de SIDA/MST.
- Cordonner les activités IEC dans le domaine du SIDA/MST, aussi bien dans le secteur public que privé (les ONG/Associations en particulier)

d) Service Prise en charge

- Définir les normes de prise en charge
- Organiser la participation communautaire dans le domaine.

Actions entreprises

1987

Mise en place d'un Comité National chargé de la surveillance du SIDA

Formation des personnels de santé (IEC, counseling, prise en charge)

Sensibilisation des leaders d'opinion

Elaboration et mise en œuvre de 2 plans à moyen terme de 2^{ème} génération (PMTI, PMT II) entre 1992 et 1998.

Un plan à court terme (PCT) a été mis en œuvre en 1987 avec comme objectifs principaux :

La mise en place d'équipements de laboratoire

La sensibilisation et la formation des personnels médicaux et paramédicaux

La réalisation d'enquêtes

La production et la distribution de matériels éducatifs

Le PMT I

Accent mis sur :

- Réduction de la transmission par voie sexuelle et particulièrement sur les activités d'IEC (programmes)

Le PMT II (1994-1998)

Axes prioritaires :

- prévention de la transmission du VIH par voie sexuelle
- mobilisation des secteurs socio-économiques
- interventions ciblées (jeunes adolescents scolarisés et déscolarisés en zones urbaines et rurales, exodants...)

Stratégies

Pour la prévention de la transmission sexuelle du VIH/MST entre autres :

- Promotion du diagnostic et du traitement précoce des MST
- Promotion de l'accès et l'utilisation des préservatifs.

Pour la prévention de la transmission sanguine :

- Renforcement et promotion de la sécurité transfusionnelle
- Contrôle de la qualité et des conditions d'asepsie et de stérilisation
- Limitation du recours à la transfusion
- Lutte contre les maladies induisant des anémies
- Lutte contre les pratiques culturelles à risque

Pour la transmission verticale (mère-enfant)

- Dépistage volontaire pour les femmes enceintes
- Accès aux services conseils pour les femmes séropositives
- Accroissement de la couverture en planification familiale.

Il a été recommandé lors de l'atelier national de consensus sur le PMT II d'intégrer le volet Education et Communication sur le VIH/SIDA/MST dans tous les projets de développement en privilégiant la zone rurale utilisant la main d'œuvre féminine.

Cet aspect multisectoriel de la lutte contre le VIH/SIDA/MST n'est pas encore bien perçu par tous ; ce constat a été fait par le cabinet ayant évalué le PMT II.

Le rattachement du PNLS/MST à la présidence témoigne de :

- **L'engagement personnel du président de la république**
- **La nécessité de mieux assurer la coordination des différents secteurs intervenant dans la lutte.**

L'élaboration et la mise en œuvre du PMT III devront permettre de mesurer la concrétisation de cette approche.

Situation épidémiologique du VIH/SIDA au Niger

Les données épidémiologiques disponibles même si elles ne permettent de mesurer l'ampleur de l'infection à VIH au sein de la population nigérienne commandent de prendre des dispositions en vue de protéger cette population (prévalence dans la population générale estimée à 2%).

En 1987, les données hospitalières cumulées étaient de 18 cas d'infection à VIH. Ces chiffres n'ont pas régressé depuis lors passant parfois du simple au double d'une année à l'autre en ce qui concerne les nouveaux cas d'infection. C'est ainsi qu'en 1998, les nouveaux cas d'infection à VIH étaient de 425. L'année suivante les services de santé ont notifié 940 nouveaux cas.

Le cumul des cas d'infection à VIH depuis 1987 s'élève à 4584 à la fin de l'année 1999.

Le nouveau plan à moyen terme dont le processus devant aboutir à son élaboration est déclenché. Il sera basé sur une analyse de la situation et de la réponse et de l'approche multi-sectorielle de la lutte contre le VIH/SIDA/MST.

RÉSULTATS DU CONCOURS RÉGIONAL EN JOURNALISME

DEUXIEME ATELIER DU RESEAU DES JOURNALISTES SAHéliENS EN POPULATION/DEVELOPPEMENT

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU JURY DU CONCOURS RÉGIONAL EN JOURNALISME SUR LES QUESTIONS DE POPULATION ET SANTÉ DE LA REPRODUCTION ORGANISÉ PAR LE CERPOD

Le jury du concours régional en journalisme sur les questions de population et santé de la reproduction réuni le 10 Janvier 2001 dans la salle de réunion du CERPOD, après avoir délibéré sur les œuvres qui lui ont été soumises, arrête ce qui suit :

Presse écrite

1^{er} prix :

Le premier prix est décerné à M. Abdoulaye Gandema, du quotidien AIB du Burkina Faso pour son reportage sur les enfants orpailleurs intitulé : " Mettre au travail des enfants orpailleurs : une mission quasi impossible " paru dans le quotidien AIB n°1260 du lundi 12 juin 2000.

Observations du jury : reportage de grande qualité, sujet traité de manière originale sous l'angle humain

2^{ème} prix :

Le deuxième prix est décerné à Mme Aïda Soumaré Diop, journaliste à la l'Agence Panafricaine de Presse (PANA) pour son article sur les femmes ouvrières intitulé " Les femmes ouvrières dans le Niayes : taillables et corvéables " diffusé sur le fil de la Pana le 13 juillet 2000.

Observations du jury : Papier vivant, documenté, bien écrit avec le sens du détail qui frappe.

Radio

1^{er} Prix :

Le jury décerne le premier prix en radio à Mme Ténéfing Traoré , animatrice à l'Office de Radiotélévision du Mali (ORTM) pour son magazine " Femme et développement " sur la problématique de l'excision au Mali, émission diffusée sur les antennes de l'ORTM le 25 Octobre 2000.

2^{ème} Prix :

Le deuxième prix en radio a été décerné à M. Sidi Coulibaly de Radio Klédu (Mali), pour son magazine enquête " Les enfants esclaves diffusé sur les antennes de l'ORTM le 04 Septembre 2000.

Aucune candidature n'a été enregistrée en productions télé.

Ont statué :

- M. Souleymane DRABO, Rédacteur en chef du Quotidien " L'ESSOR "
- M. Daouda N'DIAYE, Journaliste, Consultant en Communication
- M. Mamadou Kani KONATE, Chercheur, au CERPOD.

**ALLOCUTIONS
ET
DISCOURS**

**ALLOCUTION DE BIENVENUE M. EMILE FONGNI RIGOBERT,
COORDONNATEUR RÉGIONAL DU RÉSEAU SAHÉLIEN DE DIFFUSION
DE L'INFORMATION SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT
NIAMEY, HÔTEL TÉNERÉ, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001**

Madame la Ministre du Développement Social et de la Population,
Monsieur le Ministre de la Communication,
Mesdames, Messieurs, les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales
Monsieur le Coordonnateur du Réseau des ONGs Sahéliennes,
Mesdames, Messieurs,
Chers invités,

Nous avons l'insigne honneur, au nom du Réseau Sahélien de Diffusion de l'Information sur la Population et le Développement, de vous exprimer tous nos vifs remerciements pour avoir rehaussé de votre présence la cérémonie d'ouverture de notre atelier. Atelier qui va réunir durant cinq jours une quarantaine de journalistes venant des neuf pays du CILSS afin d'évaluer les activités réalisées par notre Réseau dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Action de Ouagadougou concernant la Population et le Développement Durable au Sahel.

En effet, lors de notre dernière rencontre à Dakar en décembre 1998, le CILSS, à travers le CERPOD, a confié à notre Réseau, à l'instar de celui des Parlementaires et des ONG, la mission de faire une large diffusion des préoccupations contenues dans les Programmes d'Action de Ouagadougou et du Caire, en vue d'aider nos pays à améliorer leurs programmes en matière de population et santé de la reproduction.

Honoré par cette sollicitude et conscient que nos pays ont besoin d'aller vers une démographie maîtrisée et cohérente avec les objectifs de développement humain, le Réseau Sahélien de Diffusion de l'Information sur la Population et le Développement a fait donc siennes les recommandations issues des Conférences de Ouagadougou et du Caire. Il s'est attelé à la tâche malgré les multiples difficultés auxquels sont confrontés nos organes de presse à produire des articles, à réaliser des émissions, à confronter les points de vue, à faire du plaidoyer en faveur d'un accroissement des ressources au bénéfice des secteurs sociaux et des programmes de population. Voir à interroger les pouvoirs publics quand il le faut, etc. Depuis la rencontre de Dakar, un plan de travail a été abattu par les neuf réseaux.

Mais est-ce suffisant ? Avions-nous atteint les objectifs que nous nous sommes fixés ? Est-ce que nos Réseaux respectifs ont fonctionné à souhait ?

C'est à cet exercice d'évaluation que nous allions nous livrer au cours de cet atelier qui sera aussi l'occasion d'échanges et de débats entre les membres de cette grande famille sahélienne que nous constituons depuis bientôt treize ans. La présente rencontre verra également la mise en place d'un nouveau bureau et d'un plan d'action régional étalé sur trois ans.

Mesdames, Messieurs,
Honorables invités,

Avec votre permission, nous voudrions profiter de l'occasion qui nous est offerte pour exprimer toute notre reconnaissance au Réseau National des Journalistes en Population du Niger qui n'a ménagé aucun effort pour assurer la coordination des activités préparatoires du présent atelier.

Pour finir, à nos amis du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Gambie, de Guinée-Bissau, du Mali, de Mauritanie, du Sénégal et du Tchad, nous souhaitons la bienvenue et un agréable séjour au Niger.

Nous vous remercions de votre aimable attention.

**DISCOURS D'OUVERTURE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE
AGRHYMET,
REPRÉSENTANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT DU SAHEL**

NIAMEY, HÔTEL TÉNÉRÉ, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

Madame la Ministre du Développement Social,
Monsieur le Ministre de la Communication,
Monsieur le Ministre de la Santé Publique,
Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames, Messieurs,
Chers participants,

Tout d'abord, permettez-moi, au nom du Secrétaire Exécutif du CILSS et du Directeur Général de l'Institut du Sahel, d'adresser tous nos remerciements à Madame la Ministre chargée du Développement Social et de la Population pour avoir accepté de présider la présente cérémonie d'ouverture de l'atelier régional du Réseau Sahélien de Diffusion de l'Information sur la Population. Nous sommes très reconnaissant des facilités mises en notre disposition ainsi que la sollicitude dont nous faisons l'objet de la part des autorités du Niger.

Que le Gouvernement du Niger en soit vivement remercié.

Mesdames, Messieurs,

Le présent atelier des Journalistes qui intervient après ceux des Parlementaires et des ONG tenus respectivement à Ouagadougou en juillet 2000 et à Banjul en novembre de la même année, a pour objectif principal de promouvoir une meilleure implication des Journalistes dans la mise en œuvre du Programme d'Action de Ouagadougou concernant la population et le développement durable au Sahel.

En effet, à l'issue de la Conférence des Ministres du CILSS chargés de la Population tenue à Ouagadougou en Octobre 1997, le Programme majeur Population/Développement de l'Institut du Sahel plus connu sous le nom de CERPOD a eu mandat de suivre la mise en œuvre dudit programme. Lequel programme constitue pour nos Etats un instrument primordial pour une action concertée. Son cadre de référence, décliné en recommandations pertinentes, a pour vocation de nous permettre d'agir efficacement sur les tendances lourdes de nos indicateurs socio-démo-économiques. Vous conviendrez avec moi que de tels résultats ne peuvent être atteints sans une contribution soutenue des communicateurs dont la mission est entre autres d'informer et de sensibiliser nos populations en vue d'induire les changements de comportements souhaités.

Il est heureux, à cet égard, de relever que depuis sa création en septembre 1988, le Réseau Sahélien de Diffusion de l'Information sur la Population a pris part à toutes les activités majeures organisées par les pays du CILSS et leurs partenaires au développement.

Mesdames, Messieurs,
Chers participants,

Au cours des cinq jours de travaux, vous aurez à dresser le bilan des activités réalisées ces deux dernières années par vos Réseaux, élaborer un plan d'action pour les trois années à venir et enfin restructurer votre Réseau régional pour l'adapter aux exigences du moment.

Sur ce dernier point, je ne doute pas que vous saurez choisir en votre sein des hommes disponibles et motivés qui sauront impulser une nouvelle dynamique au Réseau régional.

Je vous invite également à réfléchir aux moyens d'établir des passerelles entre les Réseaux des Parlementaires et des ONG, les autres acteurs de la société civile, les structures nationales et internationales respectifs. Avec une telle synergie, vous pourrez faciliter l'appropriation par nos populations des objectifs prioritaires contenus dans le Programme d'Action de Ouagadougou.

Je demeure convaincu que vos réflexions et vos échanges permettront de renforcer le cadre opérationnel que vous vous êtes fixés en vue d'accompagner les efforts des pays membres du CILSS dans la réussite de leur politique de population.

Mesdames, Messieurs,

Avant de terminer, j'adresse une fois de plus tous nos remerciements aux autorités du Niger pour les facilités mises à notre disposition, et à l'USAID pour l'appui financier qu'elle a apporté dans l'organisation du présent atelier.

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

NIAMEY, HÔTEL TÉNÉRÉ, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

Madame et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales et du Corps diplomatique,

Monsieur le Représentant du CILSS,

Mesdames et Messieurs les Représentants des ONG et Associations,

Mesdames et Messieurs les séminaristes,

Au nom du Président de la République S.E.M. Mamadou Tandja, du Premier ministre, S.E.M. Hama Amadou et de son gouvernement, ainsi qu'à mon nom personnel, je voudrais souhaiter la bienvenue aux hôtes venus des pays membres du CILSS présents à ce deuxième atelier du Réseau Sahélien des Journalistes en Population/Développement.

Mesdames et Messieurs,

Ainsi qu'il a été abondamment souligné, expliqué et diffusé par les experts des pays membres du CILSS, les conférences internationales sur la population et le développement tenues au Caire en 1994 et à Ouagadougou en 1997 ont marqué un jalon important dans les efforts que déploie le Sahel pour la promotion d'un développement économique et social équitable.

Après celui de Dakar en 1998, organisé par le CERPOD, avec l'appui de l'USAID, le présent atelier vise à améliorer l'implication des réseaux des journalistes dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des Programmes d'Action du Caire et de Ouagadougou.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays accorde un intérêt tout particulier aux questions de population et développement. Ainsi, suite à l'adoption de la politique nationale de population par le gouvernement en 1992. Le Niger, avec le soutien de la communauté internationale, a élaboré un programme d'actions et d'investissements prioritaires qui a permis la formulation et la consolidation de plusieurs programmes et projets en matière de population pour notre pays. Il est heureux de constater aujourd'hui qu'il existe dans l'ensemble des neuf pays que compte notre organisation sous-régionale, une volonté politique réelle concernant les questions de population et développement.

Mais je demeure convaincue que cette volonté politique s'avèreraient insuffisante si elle ne se traduit pas par une amélioration des conditions de vie des populations sahéliennes.

A cet égard, mesdames et messieurs, les objectifs assignés à cet atelier trouvent toute leur pertinence.

En effet, l'expérience acquise dans ce domaine au Sahel, a toujours démontré que l'implication des médias publics et privés dans la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes et projets en matière de population constitue un besoin prioritaire de nos Etats respectifs, eu égard au rôle capital qu'ils jouent dans la domaine de l'information, l'éducation, la communication et le plaidoyer.

Permettez-moi donc de saluer cette heureuse initiative qui, j'en suis persuadée, contribuera davantage à créer les conditions de succès de nos programmes et projets en matière de population et développement.

Mesdames et Messieurs,

Les pays du CILSS et la communauté internationale ont déployé des efforts louables pour mettre au point et adopter des programmes d'action. Des réalisations ont été faites ça et là, mais nous sommes encore loin d'atteindre nos objectifs. Les résultats accomplis jusqu'ici dans la mise en œuvre de ces programmes d'action sont nettement en deçà de nos attentes et prévisions.

C'est pourquoi, en ce début du 21^{ème} siècle, il est indispensable que le CERPOD et la communauté internationale redoublent d'efforts pour aider davantage à l'accomplissement des objectifs des programmes d'Action de Ouagadougou et du Caire.

La réalisation de ces objectifs est d'une importance capitale pour le développement durable des pays en développement en général et ceux du Sahel en particulier.

Mesdames et Messieurs,

Au terme de mon allocution, j'en appelle à la communauté internationale afin qu'elle renforce son engagement vis à vis de ces Programmes d'Action à travers un soutien financier pour renforcer davantage les capacités des institutions nationales et ainsi faciliter l'exécution desdits programmes.

C'est sur cet appel que je déclare ouverts les travaux du deuxième atelier du Réseau sahélien des Journalistes en Population/Développement.

Je vous remercie.

DISCOURS DE CLÔTURE DU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

NIAMEY, HÔTEL TÉNÉRÉ, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

Monsieur le Conseiller du Ministre de la Communication
Monsieur le Représentant du Directeur Général de l’Institut du Sahel ;
Messieurs les Partenaires au développement ;
Monsieur le Représentant de Policy Project ;
Monsieur le Coordonnateur Régional du Réseau Sahélien des Journalistes en Population ;
Monsieur le Coordonnateur Régional du Réseau des Parlementaires ;
Monsieur le Coordonnateur Régional du Réseau des ONG et Associations Sahéliennes ;
Mesdames, Messieurs,
Chers participants ;

Au nom de Mme la Ministre en charge des questions de population empêchée, je voudrais vous témoigner que Le Niger s'est senti particulièrement honoré pour avoir abrité les travaux du deuxième atelier régional du Réseau Sahélien des Journalistes en population et développement.

Cet atelier, organisé par le CILSS à travers son Programme Majeur Population et Développement dénommé Centre d’Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD), s’inscrit dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des Programmes d’Action du Caire et de Ouagadougou au niveau de l'espace CILSS.

Vous avez, cinq jours durant, procédé à l’évaluation des progrès accomplis par le Réseau Régional et les Réseaux nationaux des neuf pays membres du CILSS dans la mise en œuvre des programmes d'action du Caire et de Ouagadougou, et dégagé des perspectives pour les trois prochaines années à travers l'adoption de plans d'action contenant des activités précises à réaliser aux niveaux national et régional, et qui soit au plus près des préoccupations des populations de l'espace CILSS dans les combats qu'elles mènent pour une développement durable.

Après Réseau des parlementaires, des ONG

Vous avez également restructuré le Réseau Régional des journalistes en mettant en place un nouveau bureau de Coordination et en adoptant des statuts clairs devant régir son fonctionnement.

Atelier de Niamey parachève un édifice sur lequel nous devons veiller.

Au vu des résultats auxquels vous êtes parvenus, je peux affirmer que les objectifs assignés à cet atelier sont pleinement atteints. Je ne peut douter de la large diffusion dont ils feront l'objet d'autant qu'il s'agit d'un atelier du réseau des journalistes.

Au nom du gouvernement du Niger, je félicite, les représentants des Réseaux nationaux des pays membres du CILSS pour leur disponibilité et leur assiduité aux travaux de l'atelier, et les membres du nouveau bureau de Coordination pour la confiance qui vient d'être placée en eux. Je les invite à exécuter les différentes missions qui viennent de leur être assignées en étroite concertation avec le CILSS et son Programme Majeur Population et Développement (CERPOD).

Mesdames, Messieurs,

Avant de terminer cette allocution permettez-moi d'adresser au CILSS, et à ses institutions spécialisées particulièrement au CERPOD les sincères remerciements du gouvernement du Niger pour leur appui constant à ses politiques et programmes de population. J'adresse également mes remerciements au Policy Project et à l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) dont l'appui financier a permis la tenue du présent atelier.

Je félicite toute l'équipe des organisateurs de l'atelier et singulièrement la Direction de la Population et le Réseau Nigérien des Techniciens de la Communication pour la parfaite organisation des travaux.

Tout en vous souhaitant bon retour dans vos pays respectifs, je déclare clos les travaux du deuxième atelier du Réseau Sahélien des Journalistes en Population sur la mise en œuvre des Programmes d'Action du Caire et de Ouagadougou.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**LISTE
DES
PARTICIPANTS**

**DEUXIEME ATELIER DU RESEAU DES JOURNALISTES SAHELIENS
EN POPULATION/DEVELOPPEMENT**

NIAMEY, 29 JANVIER – 02 FÉVRIER 2001

BURKINA FASO

Marcelline ILBOUDO
Sidwaya
B.P. 507 Ouagadougou
Tél : (226) 31 22 89
Fax : (226) 31 03 62
Marceline9@yahoo.fr

Godefroy BAZIE
Radio Burkina
03 BP 7029 Ouaga 03
Tél : (226) 32 47 02
Fax : (226) 31 04 41

GAMBIE

Ismaïla SENGHORE
Gambia Radio and Television Services
Mile 7
Banjul
Tél : (220) 49 73 39 / 49 51 02
Fax : 49 73 34 / 49 51 02
E-mail : insenghore@yahoo.co.uk

Alieu Sagnia
Information Dept. Banjul
Tél : (220) 22 32 79 / 22 80 70
Fax : (220) 22 27 30

Mme SABELLE Badjan Jagne
Gambia Radio and Television Services
Mile 7
Banjul
Tél : (220) 49 73 39 / 49 51 02
Fax : 49 73 34 / 49 51 02
E-mail : sabeljnrr@qanet.com

GUINEE BISSAU

Aniceto ALVES
Nô Pintcha
B.P. 54
Tél : (245) 20 36 22
Fax : (245) 20 18 31

Mme Paula Silva De Melo
Radio Télévision/Bissau
Rua Corca So. S/N
B.P. 178 Bissau
Tél : (245) 22 19 24 / 21 96 65
Fax : (245) 22 19 41

MALI

Ibrahim MAIGA
B.P. 9059
Tél : (223) 24 08 43
E-mail : ibrahimamaiga@yahoo.fr

Abdoumadjid THIAM
Journal " Les Echos "
B.P. 2043
Tél : (223) 29 62 89
Fax : (223)

Bamousa DIARRA
Radio Bamakan
Nouveau Marché de Médina Coura
B.P. E100
Tél : (223) 21 27 60 / 29 14 57
Fax : (223) 22 24 44
Bamoussad@yahoo.fr

Modibo MAIGA
Coordonnateur Régional
Réseau des ONGs Sahéliennes
Groupe Pivot
Tél : (223) 21 21 45 / 21 47 81 Cel : 77 23 59
Fax : (223) 21 47 81
E-mail : gpsp@afribone.net.ml

MAURITANIE

Moussa DIOP
Journal " L 'Eveil Hebdo "
B.P. 587 Nouakchott
Tél : (222) 25 67 14 / 25 87 54

Baba Dianfa TRAORE
Journal " Horizons "
Tél : (222) 25 29 40
Fax : (222) 25 55 20
E-mail : dianfa@uva.org

NIGER

Ali MOUSSA
Agence Nigérienne de Presse
Tél : (227) 74 08 09
Fax : (227) 74 08 88
E-mail : alimousa-chawey@yahoo.fr

Mme Kader ZARA
Voix du Sahel:/ ORTN Niger
Tél : (227) 72 32 72
Fax : (227) 72 24 22
E-mail : zaramena@caramail.com

Oumarou AMADOU
Secrétariat Permanent du Réseau des Journalistes Niger
Direction de la Population
Tél : (227) 72 36 77
Fax : (227)

Saïdou ISSAKA
ONEP
Tél : (227) 74 34 87
Fax : (227) 73 30 90
E-mail : onep@intnet.net

Mme Abdoulaye BORIKA
AP/MDS/P/PF/PE
CONACILSS
Tél : (227) 72 23 30
Fax : (227) 73 61 65
E-mail :

DAN KOULOU ABDOUL KARIM
Centre Agrhyemet
B.P. 11011
Tél : (227) 73 31 16
Fax : (227) 73 24 25
E-mail : karim@sahel.agrhyemet.ne

Chaïbou ALBERT
Journal " Démocrate "
B.P. 11064
Tél : (227) 73 24 25
Fax :
E-mail : albert-chaibou@caramail.com

Mamane KANTA
Radio Privée R & M
B.P. 420
Tél : (227) 73 30 33
Fax : (227)
E-mail

Ousmane Toudou Mahamatou
Radio Privée Anfani
B.P. 2096
Tél : (227) 74 08 80
Fax :
E-mail :

Silimane Mohalmed
Radio Privée Tambara
B.P. 13294
Tél : (227) 73 77 77
Fax :
E-mail :

Dr Maïdouka Halima DIALLO
ANBF
B.P. 13174
Tél : (227) 75 39 02 D ; 75 38 01 B
Fax : (227) 75 35 16
E-mail : anbef@intnet.ne

Ramatou ADAMOU
ANBF
B.P. 13174
Tél : (227) 75 38 01
Fax : (227) 75 35 16
E-mail : anbef@intnet.ne / radamou@yahoo.fr

Ramatou BOUREIMA
Radio Ténéré FM
B.P. 13600
Tél : (227) 73 65 76
Fax : (227)
E-mail :

Allambèye MAIDAGI
Assemblée Nationale du Niger
B.P. 12234
Tél : (227) 74 30 44
Fax : (227) 20 04 87
E-mail :

Garba BASSIROU
Directeur Population
Tél : (227) 72 36 77
Fax : (227)
E-mail :

Allambèye MAIDAGI
Assemblée Nationale du Niger
B.P. 12234
Tél : (227) 74 30 44
Fax : (227) 20 04 87
E-mail

SENEGAL

Yves SOW
70, rue du Dr Thèze X Félix Faure
Tél : (221) 825 99 16
Fax : (221)

El Hadji Bassirou SOW
Journal "Le Soleil"
B.P. 92
Tél : (221) 859 59 59 Cel : 637 74 19
Fax : (221) 859 60 50
E-mail : bachir.sow@lesoleil.sn

Allé DIOP
Policy-Sahel-CERPOD
70, rue du Dr Thèze
Tél : (221) 823 97 48
Fax : (221) 823 97 74
E-mail : alediop@telecomplus.sn

Momar LO
Coordonnateur Régionale des Réseaux des Prlementaires
Sur la Population et le Développement
Tél : (221) 823 38 30 Cel : 634 31 90
Fax : (221)
E-mail : momar.lo@caramail.com

TCHAD

Koulandigar Kaha DAKOR
Agence Tchadienne de Presse
B.P. 670
Tél : (235) 52 58 67
Fax : (235) 52 37 74

Koi Pierrot GANDA
Expert National Communication
Projet Réseau et Pladoyer
B.P. 5846 Ndjaména
Tél : (235) 52 35 48
Fax : (235) 51 84 12

EQUIPE TECHNIQUE CERPOD

CERPOD
B.P. 1530
Bamako
Tél : (223) 22 30 43 / 22 80 86
Fax : (223) 22 78 31

Dr Keffing DABO, Chef UOPP/CERPOD : kdabo@cerpod.insah.ml
Emile Fongni RIGOBERT, Journaliste/CERPOD/INSAH
Mme Sy Oumou SOUMARE, Traductrice/Interprète INSAH
Hamary SOUMARO, Comptable/INSAH
Mme KONATE Fatou, Secrétaire de Direction CERPOD/INSAH

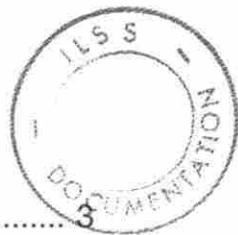
EQUIPE TECHNIQUE DIRECTION DE LA POPULATION DU NIGER

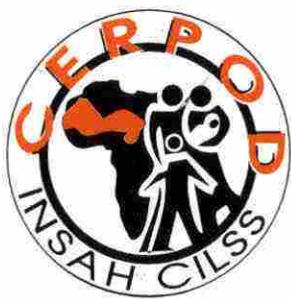
Garba NADERE,
Direction de la Population
Tél : (227) 72 36 77

Garba MAIGUECHEME
Direction de la Population
Tél : (227) 72 36 77
E-mail : garba5@caramail.com

SOMMAIRE

Introduction générale	
Déroulement des travaux	5
Rapport général	7
Motions de remerciements	14
Projet de statut	17
Projet de règlement Intérieur	22
Plans d'Action	29
<i>Plan d'Action Coordination Régionale</i>	31
<i>Plan d'Action du Burkina Faso</i>	33
<i>Plan d'Action de la Gambie</i>	39
<i>Plan d'Action de Guinée-Bissau</i>	43
<i>Plan d'Action du Mali</i>	47
<i>Plan d'Action de Mauritanie</i>	52
<i>Plan d'Action du Niger</i>	55
<i>Plan d'Action du Sénégal</i>	61
<i>Plan d'Action du Tchad</i>	65
Election du Bureau de la Coordination Régionale	69
Compte rendu	71
Communications	73
<i>Rappel des actions prioritaires à réaliser</i>	74
<i>Rapport d'activités de la Coordination Régionale</i>	77
<i>Synthèse de la Communication du Coordonnateur Régional</i>	83
<i>Synthèse des activités du Réseau des ONG Sahéliennes de Population ..</i>	85
<i>Communication sur la Politique de Population au Niger</i>	87
<i>Situation du VIH/SIDA au Niger et mesures de prévention et de lutte</i>	97
Résultats du Concours Régional en Journalisme	101
Allocutions et discours	105
Liste des participants	115





Le Centre d'Études et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) a été créé en 1988 par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

Le CERPOD remplace l'Unité Socio-Economique et de Démographie (USED) qui avait vu le jour en 1978.

A la restructuration du CILSS en 1994, le CERPOD est devenu le Programme Majeur Population et Développement basé à l'Institut du Sahel à Bamako.

Le CILSS compte neuf Etats membres : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Le CERPOD intervient également dans d'autres pays du continent.

CERPOD
B.P. 1530
BAMAKO (Mali)
☎ (223) 22 30 43
 (223) 22 80 86
 (223) 22 47 06
Fax : (223) 22 78 31
E-mail : btra. @cerpod.insah.ml

PUBLICATIONS DU CERPOD

Dernières parutions

SERIE WORKING PAPER

n° 24 - Propriétaires ou hébergés ? A propos des difficultés à saisir.
Le statut résidentiel à Bamako

(Chantal RONDEAU,
Mamadou Kani KONATE,
Richard MARCOUX)

n° 25 - L'observatoire de Population de Kolondiéba :
Présentation et Perspectives

Barbara McKinney SOW, Fellow

n° 26 - Contexte et conséquences des transactions économiques
associées aux relations sexuelles chez les adolescents Maliens
Sarah Castel, Mamadou Kani KONATE

SERIE ETUDES ET TRAVAUX

n° 13 - Population et Planification du Développement au Sénégal
1993

Hamdou-Rabby WANE

n° 14 - Migrations et Urbanisation dans le Sahel (MUSAH)
Sadio TRAORE

n° 15 - Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest
(REMUAO)

Sadio TRAORE et Philippe BOCQUIER

POP SAHEL

n° 27 - Dynamique contraceptive : Quelles réponses à l'avortement
provoqué?

n° 28 - Politiques de Population au Sahel : Perspectives pour le
21^{ème} siècle

RAPPORTS DE RECHERCHE

Vol 1 n° 8 MUSAH : Migrations, Urbanisation et Développement au
Tchad

Vol 1 n° 9 REMUAO : Synthèse sur la collecte des données

RAPPORT D'ACTIVITES 1999

Pour tout information s'adresser à :

M. le Directeur du CERPOD

B.P. 1530

BAMAKO

MALI

Tél : (223) 22 30 43 / 22 80 86 / 22 46 07

Fax : (223) 22 78 31

E-mail : btra@cerpod.insah.ml